

L'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers : estimations de modèles par panel pour le Canada

par

Ross Finnie

N° 163

**11F0019MIF N° 163
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-660-96463-5**

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24^e étage, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada (613) 951-3962
Télécopieur : (613) 951-5403

Octobre 2001

Cette recherche a été rendue possible par la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada; la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada a assuré l'accès aux données de la BDAL sur lesquelles cette étude est axée. L'auteur remercie également le Conseil de recherches en sciences sociales dont la subvention s'est révélée essentielle aux premières étapes des travaux touchant les données de la BDAL. L'auteur remercie Tom Courchene, Gaétan Garneau, Stéphane Gascon, Michael Hatfield, Frank Millerd, Roger Sceviour, François Vaillancourt, Allen Zeeman et les participants aux séminaires tenus aux universités Guelph et Queen's des commentaires utiles qu'ils ont formulés. Allen Zeeman a aussi contribué à définir l'orientation générale du projet. L'auteur aimerait souligner l'excellence de l'aide à la recherche assurée par Gaétan Garneau et Roger Sceviour.

Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux de l'auteur et ne représentent pas nécessairement les opinions de Statistique Canada.

Also available in English

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Table des matières

I.	Introduction.....	1
II.	Documentation existante	3
	1. Exigences clés en matière de données et rareté des études existantes	3
	2. Travaux antérieurs axés sur des données longitudinales.....	4
III.	Modèle et données.....	7
	1. Modèle économétrique.....	7
	2. Introduction générale à la BDAL	8
	3. Unité de l'analyse et classification des personnes selon leur situation en matière de mobilité.....	10
	4. Province d'origine et groupes linguistiques associés.....	11
	5. Autres variables prises en considération dans les modèles	13
	6. Mesure des gains	13
	7. Règles de sélection de l'échantillon	14
	8. Groupes d'âge-sexe	14
IV.	Résultats empiriques.....	14
	1. Structures des gains moyens des migrants et des non-migrants	15
	2. Résultats des équations à niveaux	16
	3. Estimations des modèles des différences	18
	4. Mise à l'essai des profils des gains antérieurs à la migration	21
	5. Profils des gains postérieurs à la migration.....	21
V.	Conclusion.....	22
	Références.....	42

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Résumé

Le présent document fait état des résultats d'une recherche empirique sur l'incidence de la migration interprovinciale sur les gains des particuliers axée sur la Banque de données administratives longitudinales (BDAL), disponible depuis peu. Les principaux résultats sont fondés sur un modèle des différences qui permet d'estimer l'incidence de la mobilité sur les gains (fonction logarithmique); ce modèle neutralise implicitement les niveaux initiaux de gains et d'autres effets constants de même que d'autres influences intégrées aux variables explicatives des modèles. Les résultats révèlent que la mobilité interprovinciale est associée à une modification statistiquement significative et, dans de nombreux cas, quantitativement importante des gains des particuliers, ces effets variant selon l'âge, le sexe et la province d'origine. Les profils des gains antérieurs et postérieurs au déménagement sont également analysés et tendent à confirmer la validité du modèle des différences dans la mesure où les migrants intègrent rapidement le marché local du travail après un déménagement. Nous discutons les répercussions et proposons des orientations possibles pour des recherches ultérieures.

Mots clés : Modèles de gains, capital humain, migration, modèles à effets constants

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



I. Introduction

La mobilité interprovinciale soulève bon nombre de questions intéressantes et importantes, qu'il s'agisse de questions descriptives, analytiques ou directement liées aux politiques. Quelle est l'ampleur générale et la direction particulière des flux (bruts et nets) de la mobilité interprovinciale, et comment les tendances récentes se comparent-elles aux tendances antérieures? Comment les taux de mobilité varient-ils selon diverses caractéristiques des personnes comme l'âge, l'état matrimonial, la présence d'enfants, la situation vis-à-vis de l'activité, le niveau de scolarité et la profession? Quelle influence les facteurs relatifs au milieu, comme les écarts interprovinciaux quant aux niveaux des gains et aux perspectives d'emploi, exercent-ils sur la propension à déménager? Dans quelle mesure la mobilité se solde-t-elle par un retour à la province d'origine et dans quelle mesure le déménagement est-il permanent? Quelles sont les répercussions de la mobilité interprovinciale sur la structure interprovinciale des gains et sur les disparités régionales, sur l'efficacité du marché du travail et sur les programmes sociaux? De plus, on pourrait poser un ensemble de questions similaires au sujet des mouvements interterritoriaux ailleurs, par exemple les mouvements inter-États ou interrégionaux aux États-Unis, les mouvements transnationaux dans la nouvelle Europe, etc., de façon à inscrire les enjeux canadiens relatifs à la mobilité interprovinciale dans une perspective plus large.

Compte tenu de l'importance de ces questions, il n'est pas surprenant qu'il existe maintenant une documentation assez considérable sur la mobilité interprovinciale, fondée à la fois sur des microdonnées et des données d'ensemble ainsi que sur une diversité d'approches analytiques. Nous avons donc, à l'heure actuelle, une compréhension relativement bonne de l'ampleur générale et de la direction de la mobilité interprovinciale, de certains des facteurs déterminants de ces flux, des effets généraux du phénomène sur les gains des particuliers, de certaines répercussions quant au rajustement économique, etc. Les recherches antérieures ont toutefois été restreintes par l'absence, au Canada, de bases de données longitudinales générales de grande portée qui constituent les meilleurs instruments pour l'étude de cette question. Fondamentalement, la migration interprovinciale étant un processus dynamique, l'étude de ce phénomène doit s'appuyer sur des données tout aussi dynamiques¹.

Cet article vise donc à exploiter la Banque de données administratives longitudinales (BDAL) créée par Statistique Canada à partir des dossiers de déclarations de Revenu Canada et mise à la disposition des utilisateurs depuis peu en vue de traiter un aspect particulier de la question : l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers².

¹ Parmi les recherches antérieures sur la mobilité interprovinciale (ce qui exclut donc les recherches américaines sur la migration—voir Greenwood [1975] pour une première recension des écrits pertinents), notons ce qui suit. Courchene [1974], Grant et Vanderkamp [1976], Lin [1995], Osberg, Gordon et Lin [1994], Vachon et Vaillancourt [1998], documentent l'ampleur et la direction des flux bruts de sortie, des flux bruts d'entrée, des flux nets de même que les tendances détaillées de ces mouvements interprovinciaux. Les modèles des facteurs déterminants des mouvements, y compris une sous-catégorie importante de documents qui traitent principalement du rôle des variables fiscales, figurent dans Day [1992], Day et Winer [1994], Dean [1992], Courchene [1970, 1974], Grant et Vanderkamp [1976], Lin [1995], Mills, Percy et Wilson [1983], Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982], Shaw [1986], Vachon et Vaillancourt [1998], Winer et Gauthier [1982]. Parmi les articles qui analysent les effets de la mobilité interprovinciale sur la structure interprovinciale des salaires et les politiques connexes, mentionnons Courchene [1974], Rosenbluth [1996], Shaw [1986] et Vanderkamp [1988]. Les travaux traitant de l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers, soit le sujet du présent article, sont recensés ci-dessous.

² Un série d'articles connexes (Finnie [1998a, b, c]) également fondés sur les données de la BDAL offrent une analyse descriptive (c.-à-d. non économétrique) de la mobilité interprovinciale en fonction de l'ampleur et de la direction des flux à court terme et sur des périodes plus longues selon la province; des flux bruts de sortie, des flux bruts d'entrée et des flux nets connexes selon la province sur une base annuelle au fil des ans; la classification des personnes dans la catégorie des non-migrants et dans les diverses catégories de migrants selon leur comportement longitudinal en matière

La BDAL regroupe les données visant un échantillon très important (dix pour cent) des déclarants canadiens suivis sur une base individuelle au fil des ans et appariés aux unités familiales annuellement, ce qui permet d'obtenir des renseignements, au niveau de la personne et de la famille, sur le revenu, les impôts et les caractéristiques démographiques de base, y compris la province de résidence, dans un cadre dynamique³. La BDAL permet donc au chercheur d'observer efficacement la variation des gains enregistrée lorsque les personnes déménagent d'une province à l'autre; il peut donc établir plus facilement les estimations directes de ces effets (tout en contrôlant d'autres influences sur les gains). De plus, la taille considérable de la BDAL permet d'utiliser des échantillons suffisamment importants pour estimer les effets distincts non seulement selon l'âge et le sexe mais également selon la province (et le groupe linguistique), ces répartitions s'étant révélées fondamentales dans le cadre de l'analyse.

La méthode analytique employée est assez simple sur le plan conceptuel : on définit les personnes selon leur situation de mobilité interprovinciale pour chacune des séquences triennales de données, on enregistre également les variations au chapitre des gains, puis on détermine l'incidence de la migration à l'aide d'un modèle des différences premières du logarithme des gains. Par exemple, les profils des gains des personnes qui se trouvaient dans une province donnée à l'année 1, mais qui ont déménagé dans une autre province l'année suivante (soit l'année de transition) et qui y sont restées au cours de la troisième année (ce qui correspond à une année complète dans la nouvelle province), sont comparés aux profils des gains des personnes de la province d'origine qui n'ont pas déménagé, le paramètre associé « migrant » permettant de déterminer l'incidence moyenne de la migration de la province d'origine à une autre. Des estimations similaires de paramètres sont établies pour d'autres catégories de migrants : « les personnes de retour », les « arrivants » et « les personnes de passage » (ces termes sont définis ci-dessous). On estime des modèles distincts et les effets de la migration pour les hommes et pour les femmes de quatre groupes d'âge, ce qui produit au total huit ensembles d'estimations, l'incidence de la mobilité pouvant varier selon la province (et le groupe linguistique) dans chacun des cas.

Les profils antérieurs à la migration sont également analysés pour vérifier l'existence d'écarts préalables quant à la progression des gains des migrants et des non-migrants, écarts qui pourraient introduire un biais dans les estimations du modèle des différences. Par ailleurs, les profils des gains postérieurs au déménagement des migrants sont comparés aux profils des gains des personnes de la province de destination qui n'ont pas déménagé pour examiner l'intégration des migrants à leur nouveau milieu économique et pour mieux détecter des écarts non observés entre les migrants et les non-migrants.

La structure du présent article est fort simple : la prochaine section recense les écrits publiés; la troisième section décrit le modèle économétrique et les données utilisées dans le cadre de l'analyse; la quatrième section fait état des résultats empiriques; la dernière section présente un bref résumé des principaux résultats et offre quelques suggestions pour les travaux ultérieurs.

de mobilité et les profils de revenu associés. Un autre article connexe (Finnie [1998d]), axé sur un modèle logit par panel, porte principalement sur les caractéristiques des personnes et sur les facteurs du milieu associés à la mobilité interprovinciale.

³ Il convient de noter que les familles et des membres particuliers des familles des déclarants ne sont pas (nécessairement) suivis, même si l'on joint, chaque année, les renseignements pertinents sur la famille aux dossiers des particuliers; en effet, l'unité observée est la personne, et les renseignements (actuels) sur sa famille viennent enrichir son dossier chaque année.

II. Documentation existante

Cette section s'ouvre sur un examen global des données nécessaires à toute analyse sérieuse de l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers et des lacunes générales de la plupart des bases de données (et des études connexes) disponibles au Canada. Dans la deuxième partie, on examine les quelques études publiées fondées sur les données longitudinales qui conviennent à ce type d'analyse.

1. Exigences clés en matière de données et rareté des études existantes

La première raison qui explique la rareté relative des travaux traitant de l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers se rapporte, comme on l'a mentionné précédemment, à l'absence de données appropriées. Premièrement, les bases de données transversales (par exemple, les enquêtes types sur la population active, le recensement) sont, par leur nature même, mal adaptées à l'analyse de l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains dans la mesure où elles ne contiennent généralement que les niveaux de gains observés à la date de l'enquête. Toute comparaison entre les gains actuels des migrants et ceux des non-migrants confondra l'incidence de la mobilité interprovinciale avec les autres écarts relatifs aux gains entre les deux groupes, qui n'auront pas été neutralisés par ailleurs (cette question fera l'objet d'une discussion plus détaillée dans la section suivante traitant de la théorie).

Par exemple, les migrants peuvent initialement déclarer des gains généralement supérieurs (ou inférieurs), et dans la mesure où ces écarts ne sont pas parfaitement neutralisés (par l'inclusion des variables pertinentes de contrôle dans un modèle standard des gains), toute analyse transversale reproduira ces autres influences parallèlement à l'incidence de la mobilité elle-même. Par conséquent, les comparaisons transversales des migrants et des non-migrants sont susceptibles de produire des estimations biaisées de l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers, et il est généralement impossible de déterminer la direction du biais, encore moins son ampleur⁴. Bref, puisque la mobilité interprovinciale est intrinsèquement un phénomène dynamique, il convient de disposer de données tout aussi dynamiques (ou longitudinales) pour analyser son incidence sur les gains des particuliers⁵.

Toutefois, les bases de données longitudinales types ne se sont pas, elles non plus, révélées particulièrement adaptées aux analyses de cette nature. Les bases de données longitudinales canadiennes de la première génération, comme celle de l'Enquête sur l'activité, étaient généralement trop restreintes et couvraient une période trop courte (de deux à trois ans), tandis que la base de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) constituée récemment ne regroupe, à l'heure actuelle, que des données couvrant deux années, et il faudra donc attendre un certain temps avant de pouvoir l'utiliser pour réaliser des analyses détaillées de la mobilité interprovinciale^{6, 7}.

⁴ Les travaux de Marr et de Millerd [1980] constituent un bon exemple de recherche axée sur des données transversales (de recensement). Non seulement ces problèmes sont-ils reconnus, ils sont aussi bien expliqués, quoique les auteurs n'aient pu les résoudre compte tenu des contraintes posées par les données disponibles.

⁵ On relève, dans les articles suivants, des tentatives de contourner ce problème par la modélisation des gains qu'auraient obtenus les particuliers s'ils n'avaient pas déménagé, à l'aide de méthodes s'inspirant de la solution classique de Heckman aux problèmes relatifs à la sélection des échantillons : Osberg, Gordon et Lin [1994], Robinson et Tomes [1982], Nakosteen et Zimmer [1980]. Le problème associé à cette méthodologie réside dans le fait que le chercheur doit s'appuyer sur diverses hypothèses invérifiables touchant la structure des gains et les processus stochastiques connexes. Il est nettement préférable de pouvoir véritablement observer les niveaux des gains avant et après un déménagement; il s'agit de l'avantage fondamental des données longitudinales.

⁶ Ainsi, Osberg, Gordon et Lin [1994] sont forcés d'axer leur analyse intéressante de la migration interrégionale (et de la mobilité interindustrielle) sur les données de l'EA qui ne couvrent que 169 personnes ayant déménagé; tous les

Les bases de données américaines classiques (PSID, divers fichiers NLS, etc.), que l'on pourrait, en principe, utiliser pour analyser la migration entre des États ou des régions, couvrent certes une période suffisamment longue, mais elles tendent également à se caractériser par un échantillon trop petit pour permettre l'étude de l'incidence de la mobilité géographique.

Il convient de noter que les lacunes relatives à la taille des bases de données, lacunes souvent mentionnées, sont attribuables au fait que la mobilité interterritoriale est un événement relativement rare au cours d'une année donnée pour une personne ou une famille particulière. Par ailleurs, les divers effets de la mobilité sur les gains selon l'âge, le sexe et d'autres caractéristiques font augmenter la taille requise de la base de données, compte tenu du nombre relativement élevé des paramètres devant être estimés. Par conséquent, une base de données relativement importante pour certaines fins peut aussi se révéler insuffisante lorsqu'il s'agit d'estimer l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains.

2. Travaux antérieurs axés sur des données longitudinales

Cela étant dit, on recense deux études canadiennes de la première génération assez intéressantes sur l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers. Ces études se fondent sur d'anciennes bases de données fiscales dont la structure est comparable à celle de la BDAL, utilisée ici, et sur des méthodes conceptuelles similaires quoique plus rudimentaires (méthodes non économétriques).

Courchene [1974] fait appel à une base de données longitudinales constituée à partir des déclarations de revenus des particuliers (et comprenant également des renseignements sur l'assurance-chômage) pour déterminer les variations des revenus des particuliers entre 1966 et 1968. Ces données lui permettent d'affecter toutes les personnes à une province pour l'année de référence (1966), de définir une année de transition au cours de laquelle un déménagement se produira ou non (1967) et de compter sur une année complète postérieure au déménagement pour les migrants et d'une année comparable dans la province d'origine pour les non-migrants (1968). Le recours à des séquences triennales de données est similaire à la méthode employée dans le présent article, qui élargit le concept de façon à assurer un échantillonnage longitudinal continu.

Si les méthodes de Courchene se limitent à de simples comparaisons des niveaux moyens de revenu, l'aspect le plus important de ses travaux tient au fait qu'il neutralise les écarts entre les migrants et les

déménagements ont été enregistrés au cours de l'unique période d'un an (1986-1987) visée par les données, ce qui ne permet pas de définir une année de transition, d'examiner les déménagements au cours d'autres périodes ou la dynamique des gains des particuliers avant et après leur déménagement. La base de données de l'EDTR est de taille comparable et reste donc marquée par des contraintes similaires à court terme, bien que ce problème s'atténuera au fur et à mesure que de nouvelles données sont recueillies au fil des ans. Par ailleurs, le nombre nettement plus élevé de variables disponibles fera de la base de données un outil intéressant pour l'étude des divers aspects de la mobilité interprovinciale. Par contre, l'analyse des tendances à long terme de la mobilité au moyen des données de l'EDTR sera toujours restreinte par le fait que, dans le contexte actuel, les personnes visées par l'EDTR restent dans l'échantillon pendant une période maximale de six ans seulement (elles sont ensuite supprimées par renouvellement et remplacées par de nouveaux répondants). La taille de l'échantillon risque de continuer à poser un problème pour les analyses plus détaillées, par exemple, pour la répartition selon l'âge et le sexe entreprise dans le présent article.

⁷ La base de données de l'Enquête nationale auprès des diplômés comporte une dimension semi-longitudinale (deux interviews par cohorte), qui permet d'analyser des questions relatives à la mobilité interprovinciale, et l'auteur participe actuellement à des travaux menés à cette fin en collaboration avec John Burbidge de l'Université McMaster. Cependant, la base de données est, de toute évidence, assez limitée en ce qui a trait à la population visée (soit les diplômés récents de l'enseignement postsecondaire), de sorte qu'il n'est pas possible de généraliser les résultats à l'ensemble de la population.

non-migrants quant aux niveaux initiaux de revenu en examinant la variation des revenus des particuliers sur la période de trois ans visée par les données, de façon à estimer l'incidence du déménagement. C'est ainsi qu'il règle le problème « transversal » fondamental décrit précédemment. Cette méthode est donc très similaire à celle utilisée dans le cadre du présent article et qui s'est enrichie d'un cadre économétrique multidimensionnel permettant toutes les comparaisons possibles sur trois années pour l'ensemble de la période 1982-1995 visée par les données de la BDAL⁸.

Lorsqu'il examine les hommes âgés de 15 à 64 ans, Courchene observe une incidence généralement positive de la mobilité interprovinciale sur le « revenu brut total » des particuliers (la mesure préférable des gains de travail n'étant pas disponible pour toutes les années étudiées) et des effets globaux estimés (pour tous les travailleurs considérés collectivement) allant jusqu'à une augmentation moyenne de 26 % dans le cas des hommes ayant quitté le Nouveau-Brunswick. Cette incidence est particulièrement marquée dans le cas des personnes qui ont quitté des provinces moins riches, alors que l'Alberta est la seule province dont les migrants interprovinciaux ont en fait obtenu des résultats moins favorables que les personnes n'ayant pas déménagé (croissance des revenus *inférieure* de 3 % au cours de la période considérée). À l'inverse, les personnes qui ont quitté une province pour y revenir ont généralement moins bien réussi que les personnes n'ayant pas déménagé (et, bien entendu, que les personnes qui ont déménagé mais ne sont pas retournées dans leur province d'origine)⁹.

Les travaux de Courchene s'apparentent également à la présente étude dans la mesure où l'auteur compare les variations des revenus des migrants et des non-migrants, avant le déménagement (une fois encore à l'aide de simples comparaisons de moyennes et non de modèles économétriques). Non seulement les *niveaux* de revenu avant la migration sont-ils différents (ce qui nécessite l'adoption d'une méthode des différences/variations), mais les *pentés* le sont elles aussi, ce qui tend à indiquer que les variations de revenu associées à la mobilité interprovinciale sont attribuables au déménagement lui-même et au fait que les migrants interprovinciaux ont, en général, des courbes de revenu plus prononcées. Toutefois, les profils des migrants affichent des courbes de revenu relativement plus marquées au cours de la période de leur déménagement que pendant la période antérieure au déménagement, ce qui indique en fait des gains attribuables à la mobilité interprovinciale elle-même (exception faite, encore une fois, des résidents de l'Alberta).

Grant et Vanderkamp [1976] ont employé une base de données fiscales similaire à celle qu'a utilisée Courchene (elle aussi fusionnée aux dossiers d'assurance-chômage) couvrant la période 1965-1971 et ont adopté une méthodologie assez analogue axée sur les comparaisons des variations du revenu (revenu total, salaire et revenu de travail autonome) au fil des ans pour estimer d'abord les effets à court terme (1969-1970) de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers (des femmes et des hommes dans leur analyse), puis pour élargir l'analyse à divers égards.

Il n'est pas surprenant que les résultats les plus directement comparables sont similaires, du moins qualitativement, à ceux qu'a obtenus Courchene. Les écarts quantitatifs enregistrés dans les résultats (l'incidence de la mobilité observée par Grant et Vanderkamp est généralement moins marquée)

⁸ Dans son rapport, Courchene indique son intention d'entreprendre ultérieurement une analyse économétrique de cette nature, fondée sans doute sur des années supplémentaires de données, mais cette initiative ne s'est jamais concrétisée.

⁹ Le groupe de référence se compose des personnes qui ont continué d'habiter non seulement la même province mais aussi la même localité, les migrants intraprovinciaux étant considérés et analysés séparément. (Les migrants intraprovinciaux ont généralement mieux réussi que les personnes qui n'ont pas déménagé, mais moins bien que les migrants interprovinciaux.)

pourraient être partiellement attribuables au fait que ces chercheurs n'utilisent pas une année de transition et comparent, à l'instar de Courchene, les revenus de la troisième année à ceux de la première, de sorte que les comparaisons entre les migrants et les non-migrants ne sont pas aussi nettes. Ces écarts pourraient également s'expliquer par l'inclusion des femmes et des hommes dans l'analyse, l'incidence de la mobilité étant moins prononcée chez les femmes que chez les hommes. Néanmoins, les résultats convergent généralement sur le plan qualitatif en ce sens que les personnes qui ont quitté des provinces moins nanties tendent à avoir tiré parti de leur déménagement, tandis que les personnes qui ont quitté l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont moins bien réussi que celles qui n'ont pas migré. Par ailleurs, les jeunes travailleurs affichent une progression des revenus plus marquée que les travailleurs plus âgés (comme l'indiquent aussi les résultats de Courchene), et les hommes, une progression plus sensible que les femmes (bien que les auteurs expriment certaines réserves quant à la représentativité des femmes dans les échantillons).

À partir d'un échantillon choisi de personnes observées de façon continue au cours de la période 1966-1970, Grant et Vanderkamp définissent également des tendances de migration « à long terme » (quatre ans) et comparent les profils de revenu de diverses catégories de migrants et de non-migrants. Cependant, l'analyse est réalisée à un niveau très élevé d'agrégation (hommes et femmes de tous les groupes d'âge et de toutes les provinces considérés collectivement). Avec cet échantillon plus restreint et une analyse effectuée à un niveau plus élevé d'agrégation (bien que cette méthode permette des comparaisons plus nettes des revenus antérieurs et postérieurs au déménagement), les auteurs observent une progression des gains plus marquée dans le cas des personnes ayant déménagé une seule fois que ce qu'avaient révélé les résultats précédents fondés sur une seule année et des rendements décroissants dans le cas des migrants fréquents. Ils notent également que les personnes qui sont retournées dans leur province d'origine ont moins bien réussi que celles qui l'ont quittée sans y revenir, mais (contrairement à Courchene) mieux réussi que celles qui n'ont pas déménagé. Les auteurs présentent d'autres résultats sur la mobilité entre les localités, les régions et les milieux urbain et rural de même que des données selon la profession.

Enfin, il importe de souligner certains chiffres sur la mobilité et les tendances des gains mentionnés rapidement par Osberg, Gordon et Lin [1994] et tirés des données de l'EA pour la période 1986-1987. Ces auteurs observent que, globalement (les résultats n'étant pas répartis selon la province d'origine ou toute autre variable, exception faite du sexe), les hommes qui ont quitté une région (et non une province) pour une autre ont affiché une augmentation annuelle des gains nettement plus importante que les non-migrants (22,8 % contre 9,0 %), tandis que les femmes ayant migré n'ont enregistré qu'une hausse des gains légèrement supérieure à celle des femmes n'ayant pas déménagé (15,0 % contre 13,2 %). Ces résultats semblent indiquer que la migration a généré des bénéfices appréciables pour les hommes (au cours de cette année-là et pour un échantillon relativement restreint), mais des bénéfices assez faibles pour les femmes.

Ces auteurs présentent également des chiffres intéressants sur les raisons invoquées pour expliquer le déménagement. Ces chiffres peuvent nous aider à comprendre l'écart entre les sexes en ce qui a trait aux bénéfices découlant de la migration, écart relevé dans les travaux de ces chercheurs et dans d'autres études, y compris celles qui sont mentionnées ci-dessous (les données de la BDAL ne fournissent aucune indication quant aux raisons d'un déménagement). Les auteurs notent que beaucoup plus d'hommes que de femmes invoquent des raisons liées au travail pour expliquer leur migration, tandis que les femmes sont nettement plus susceptibles de déclarer avoir déménagé en raison de la mutation de leur conjoint ou, simplement, de n'invoquer aucune raison¹⁰.

¹⁰ 33,6 % des hommes ont invoqué l'une des raisons liées à l'emploi (« muté par l'employeur », « pour accepter une offre d'emploi » et « pour chercher un emploi »), comparativement à 17,0 % seulement chez les femmes. À l'inverse, 16,2 %

En résumé, les travaux axés sur des données longitudinales et recensées dans le présent article sont fondés sur des approches méthodologiques assez solides (quelquefois excellentes) et ont produit un ensemble de résultats assez intéressants quant à l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers. La présente recherche est donc, en un sens, le prolongement naturel des travaux antérieurs et s'appuie sur une version économétrique plus avancée de la méthode des différences premières, sur une base de données mise à jour et plus considérable ainsi que sur une conception d'échantillon plus élaborée. Les résultats présentés ci-dessous sont généralement fort compatibles avec les résultats antérieurs, ce qui confèrera peut-être à ces estimations plus récentes et quelque peu plus perfectionnées une crédibilité accrue.

III. Modèle et données

La première partie de cette section décrit le modèle économétrique et la stratégie générale d'estimation utilisés dans le cadre de l'analyse. On présente ensuite une description générale de la BDAL, une explication de l'unité particulière d'analyse et la classification des personnes selon leur situation de mobilité, une récapitulation des variables servant aux estimations et les règles régissant la sélection de l'échantillon.

1. Modèle économétrique

Depuis Sjaastad [1962], les économistes ont généralement abordé la question de la migration à l'aide d'un cadre assez simple de maximisation de l'utilité, dans lequel la migration peut constituer un moyen d'accroître le revenu, notamment les gains de travail. Il serait intéressant d'élaborer un modèle formel du taux de rendement qui tiendrait compte explicitement des coûts et du flux futur d'avantages (prévu). Néanmoins, nous avons préféré simplifier la question de façon à définir une opération plus gérable consistant à estimer la variation des gains (ou d'une autre mesure de revenu) qui se produit au moment de la migration¹¹.

Il est possible de représenter le problème au moyen d'un modèle type des gains du capital humain, le logarithme des gains d'une personne i au cours d'une période donnée (défini selon la disponibilité des données transversales) pouvant s'exprimer comme suit :

$$(1) \ln(y_i) = X_i\beta + \alpha\text{MIG}_i + \varepsilon_i$$

où X représente un ensemble type de variables de contrôle appropriées à la fonction des gains du capital humain, α , l'effet de la migration interprovinciale et ε , le résidu.

Le problème fondamental, toutefois, tient au fait que la migration (« MIG ») est susceptible de présenter une corrélation avec diverses caractéristiques liées aux gains que le modèle ne neutralise pas par ailleurs. Plus simplement, il est fort possible que les migrants aient des niveaux de gains qui diffèrent généralement de ceux des non-migrants (même après avoir neutralisé l'effet des variables comprises dans l'ensemble

des femmes ont cité la raison « déménagement du conjoint/d'un parent » et 26,4 % n'ont invoqué aucune raison, tandis que, chez les hommes, ces proportions n'atteignaient que 4,2 % et 21,2 %, respectivement.

¹¹ Voir Courchene [1974] pour une analyse intéressante du lien de la question plus large du taux de rendement à celle de l'estimation des effets sur les gains.

X). Exprimons maintenant ces écarts sous la forme d'un ensemble d'effets constants représenté par ϕ , ce qui donne :

$$(2) \ln(y_i) = X_i\beta + \alpha\text{MIG}_i + \phi_i + \eta_i$$

Le problème de toute équation d'estimation transversale standard (équation (1)) réside, par conséquent, dans le fait que celle-ci ne tient pas compte de la corrélation probable entre le terme non observable ϕ et MIG , ce qui se solde par des estimations biaisées du coefficient α . Ce biais peut être positif ou négatif et peut être considérable.

Grâce aux données longitudinales, cependant, on peut résoudre le problème en faisant appel à une méthode des différences premières :

$$(3) \Delta\ln(y_i) = \Delta X_i\beta + \alpha\text{MIG}_i + \Delta\eta$$

où, fondamentalement, le calcul des différences permet d'éliminer le terme $\Delta\phi$ et où MIG représente une migration interprovinciale se produisant entre deux moments couverts par les données. On peut maintenant obtenir des estimations non biaisées de α en estimant des modèles MCO standard à l'aide des variables de différence ($\Delta\eta$ est maintenant un terme d'erreur à bon comportement du type iid, puisqu'il est une fonction linéaire du terme η lui-même stochastiquement à bon comportement).

L'équation (3) est essentiellement un modèle simple à effets constants, et ce sont les résultats de l'estimation de cette équation qui sont présentés ci-dessous. (Les résultats de l'estimation de l'équation (1) sont également présentés pour démontrer le biais introduit par l'utilisation d'une méthode transversale standard.) Des équations distinctes sont estimées pour huit groupes d'âge-sexe afin de cerner les différences générales dans la structure des gains et les effets différents de la migration sur les gains en fonction de ces dimensions, tandis que des paramètres distincts ont été estimés pour les personnes ayant quitté chacune des provinces et pour les groupes linguistiques. À notre connaissance, c'est la première fois qu'un tel modèle est utilisé pour estimer les effets de la migration interprovinciale sur les gains des particuliers.

2. Introduction générale à la BDAL

Compte tenu que les données de la BDAL sont relativement récentes et peu connues, cette section présente une description générale de la base de données et une discussion axée sur la question de la mobilité interprovinciale¹².

La Banque de données administratives longitudinales (BDAL) regroupe les données visant un échantillon de 10 % des déclarants canadiens suivis sur une base individuelle au fil des ans et appariés aux unités familiales annuellement, ce qui permet d'obtenir des renseignements, au niveau de la personne et de la famille, sur le revenu, les impôts et les caractéristiques démographiques de base, y compris la province de résidence, dans un cadre dynamique. Les premières données remontent à 1982, et le fichier couvre la période allant jusqu'à 1995, année marquant le début du présent projet; ces dates définissent donc la période visée par l'analyse.

¹² Voir Finnie [1997a-g] pour d'autres discussions traitant des données de la BDAL et de leur utilisation à d'autres fins.

La BDAL est constituée à partir des fichiers d'impôt de Revenu Canada, les personnes étant sélectionnées par un générateur de nombres aléatoires associés aux numéros d'assurance sociale. Les personnes retenues sont suivies au fil des ans grâce au couplage des enregistrements d'une année à l'autre, au moyen du même identificateur. Les personnes sont retirées de la BDAL si elles ne soumettent plus de déclaration de revenus (il s'agit essentiellement de personnes à faible revenu, qui ne sont pas tenues de faire une déclaration et qui se prévalent de ce droit—voir ci-dessous), si elles sont à l'extérieur du pays ou encore en raison d'un décès. Les nouveaux déclarants (les jeunes, les immigrants, etc.) viennent automatiquement rafraîchir la base de données selon le même ratio de 1 sur 10¹³.

La BDAL se caractérise par une très bonne couverture de la population adulte puisque, contrairement à d'autres pays (notamment les États-Unis), le Canada affiche un taux de déclaration des revenus très haut : les Canadiens à revenu élevé sont tenus de soumettre une déclaration de revenus, tandis que les personnes à faible revenu sont incitées à faire leur déclaration pour récupérer l'impôt sur le revenu et d'autres charges sociales retenues au cours de l'année et, particulièrement depuis 1986 (année de la mise en place du crédit pour taxe fédérale sur les ventes), pour bénéficier de divers crédits d'impôt. On estime que les ensembles complets des fichiers d'impôt annuels qui constituent la base de la BDAL couvrent de 91 % à 95 % de la population adulte visée (selon les estimations officielles de la population), ce qui fait bonne figure par rapport à d'autres bases de données fondées sur des enquêtes.

La BDAL comprend donc un échantillon dynamique représentatif de la population canadienne adulte, échantillon dynamique au sens où les mêmes personnes sont suivies au fil des ans, et échantillon représentatif au sens où il représente l'ensemble de la population au cours d'une année donnée. Compte tenu que la plupart des personnes soumettent une déclaration de revenus tous les ans, l'échantillon est également représentatif au sens longitudinal du terme. Cette représentativité est particulièrement significative dans la perspective d'une analyse de la mobilité interprovinciale, dans la mesure où les bases de données transversales et longitudinales fondées sur des enquêtes (par opposition à celles qui sont fondées sur des fichiers administratifs, comme la BDAL) tendent à poser des difficultés plus considérables quant à la sélection (et au suivi) des personnes généralement moins « stables » sur le plan du lieu de résidence, du comportement professionnel et d'autres attributs, ce qui introduit habituellement des biais généraux de sélection et d'érosion de l'échantillon.

Par ailleurs, puisque la BDAL regroupe des observations annuelles, la plupart des mouvements interprovinciaux d'importance peuvent être cernés et pris en compte dans l'analyse, ce qui n'est pas le cas pour l'échantillonnage biaisé en raison de la durée qui caractérise les fichiers dont les intervalles entre les observations sont plus longs (par exemple, l'intervalle qui sépare deux recensements).¹⁴ Bref, la BDAL

¹³ Contrairement à d'autres bases de données longitudinales, notamment des bases de données fondées sur des enquêtes comme la PSID américaine, les unités de « renouvellement » qui remplacent les personnes retirées de la BDAL ne sont pas sélectionnées selon des règles déterminées autres que celles qui régissent le plan général d'échantillonnage. Plus précisément, aucune procédure ne permet de remplacer les sortants de manière biunivoque ou d'apparier explicitement les caractéristiques des nouvelles unités qui viennent enrichir la base de données à celles des personnes qui en ont été retirées. Le renouvellement de l'échantillon se fait plutôt par le biais du plan d'échantillonnage simple d'un sur dix, les nouvelles unités étant sélectionnées à partir de la population complète (et donc représentative) des (nouveaux) déclarants, et ces unités sont ensuite suivies au fil des ans.

¹⁴ Les plans de sondage caractérisés par de longs intervalles pourraient, par exemple, sous-estimer les mouvements de courte durée (qui ne seraient tout simplement pas détectés) et classer à tort, dans la catégorie des non-migrants, les migrants qui ont quitté leur province d'origine pour y revenir au cours de la période définie par les deux intervalles.

est, en règle générale, très satisfaisante sur le plan de la représentativité et se révèle particulièrement bien adaptée à l'étude de la mobilité interprovinciale à cet égard¹⁵.

Enfin, le nombre considérable d'observations regroupées dans la BDAL (de l'ordre de deux millions par année) permet de réaliser une analyse détaillée. En effet, même après la répartition des estimations selon le groupe d'âge-sexe, le nombre d'observations reste suffisant pour cerner adéquatement tous les paramètres à l'étude, y compris les effets de la migration de chacune des provinces. (En fait, on utilise un échantillon de 10 % de l'ensemble du fichier de la BDAL pour que les estimations restent gérables sur le plan numérique.) Par ailleurs, on pourrait à l'avenir pousser l'analyse à un niveau de détail plus fin, par exemple, afin d'estimer les modèles pour d'autres sous-groupes particuliers ou pour ventiler les effets de la mobilité selon la province de destination de même que selon la province d'origine; les données semblent capables de se prêter à de telles analyses (si l'on utilise l'échantillon complet de 10 % le cas échéant).

3. Unité de l'analyse et classification des personnes selon leur situation en matière de mobilité

L'unité d'observation utilisée dans le cadre de la présente analyse est constituée de chacune des séquences triennales de données visant une personne particulière. Ces séquences sont d'abord classées selon la situation de mobilité qu'elles représentent, puis les données de la première et de la troisième année fournissent les points de référence permettant de calculer le modèle des gains axé sur les différences premières décrit précédemment.

La raison sous-jacente à l'adoption de cette méthode est que la variable de la province dans le fichier de la BDAL correspond à la province de résidence de la personne à la fin de l'année, tandis que la mesure des gains représente le montant perçu au cours de l'année tout entière. Par conséquent, s'il est possible de retracer, de façon évidente, les mouvements interprovinciaux d'une année à l'autre, on ne peut déterminer dans quelle province (la province d'origine ou la province de destination) un migrant donné a touché un revenu au cours de la deuxième année. On doit donc généralement considérer cette deuxième année comme une année de transition.

Si, toutefois, une personne ayant déménagé entre l'année 1 et l'année 2 demeure dans la province de destination pendant la troisième année d'une séquence quelconque de trois ans, on peut considérer que le revenu déclaré pour la troisième année a bien été touché dans la nouvelle province de résidence. (Les mouvements de courte durée qui consistent à quitter la province d'origine pour y revenir n'entrent donc pas en ligne de compte). Les gains de l'« année 3 » postérieurs au déménagement et obtenus dans la nouvelle province de résidence peuvent alors être comparés aux gains déclarés dans la province d'origine l'année 1, avant le déménagement. Ces variations sont ensuite comparées aux variations des gains enregistrées par les non-migrants. Bref, chacune des séquences de trois ans permet de retracer la migration, une année de « transition » connexe et une année complète postérieure au déménagement. Ces séquences permettent de comparer les profils des gains des « migrants » à ceux des non-migrants de façon à isoler les effets de la migration sur les gains des particuliers¹⁶.

¹⁵ Atkinson *et al.* [1992] et l'OCDE [1996] expliquent pourquoi les bases de données administratives se caractérisent habituellement par une meilleure couverture et par un taux d'érosion moins élevé que les bases de données fondées sur des enquêtes et pourquoi les premières offrent des mesures plus fiables du revenu.

¹⁶ En d'autres mots, le terme $\Delta \ln(y)$ de l'équation (3) correspond à $\ln(y_3) - \ln(y_1)$, et MIG_i prend la valeur un lorsque la province de résidence d'une personne à l'année 2 diffère de la province de résidence à l'année 1 et lorsque la personne demeure dans la nouvelle province au cours de la troisième année. Comme on l'a mentionné précédemment, Courchene

Les personnes sont ainsi classées dans les catégories des « non-migrants » (même province de résidence au cours des trois années étudiées), des « migrants » (selon la définition donnée précédemment), des « personnes de retour » (migration au cours de la deuxième année et retour à la province d'origine durant la troisième année), des « arrivants » (même province de résidence au cours des deux premières années et déménagement dans une autre province durant la troisième année) ou des « personnes de passage » (province différente chaque année). Chaque année supplémentaire de données permet une nouvelle observation par succession : les années 2 et 3 d'une séquence triennale deviennent les années 1 et 2 de la nouvelle séquence, et ainsi de suite. Par conséquent, une séquence d'« arrivant » deviendra une séquence de « migrant » si la personne demeure dans la nouvelle province pour une deuxième année, ou encore une séquence de « personne de passage » si celle-ci déménage de nouveau, et ainsi de suite. Compte tenu que les données sous-jacentes de la BDAL couvrent la période 1982-1995 (14 ans), nous avons pu constituer jusqu'à 12 observations de ce type pour chaque personne, selon la date d'inclusion de cette personne dans le fichier initial de la BDAL et les critères de sélection de l'échantillon décrits plus loin.

L'unité d'analyse (les séquences d'observations de trois ans définies par succession) est quelque peu inhabituelle mais s'adapte bien aux fins de l'étude puisqu'elle facilite l'estimation de l'équation (3). Il convient toutefois de noter que cette méthode porte principalement sur les variations des gains à court terme associées à la migration. On pourrait estimer les effets à long terme en élargissant le cadre analytique adopté ici pour couvrir autant de périodes ultérieures que l'on veut (c.-à-d. les années postérieures à la séquence de trois ans définie ci-dessus). Cependant, la base de sondage et les questions de sélection connexes deviendraient rapidement assez complexes, particulièrement en raison de la progression géométrique du nombre de situations en matière de mobilité (certains « migrants » finiront par déménager, des personnes plus mobiles finiront par s'établir, etc.).

La méthode de substitution adoptée ici pour analyser les effets à long terme de la mobilité interprovinciale consiste à comparer les profils des gains des migrants après le déménagement à ceux des personnes qui ont toujours habité la même province. En d'autres termes, l'équation (3) est estimée pour les années 3 à 5, puis 4 à 6, la situation de la personne au chapitre de la mobilité étant toujours définie par les années 1 à 3; le fait que la personne reste dans la même province jusqu'à l'année 5 (dans le premier cas) ou jusqu'à l'année 6 (dans le second) constitue une restriction supplémentaire à cet égard. Nous comparons donc les profils des gains des migrants après le déménagement à ceux des non-migrants de la province de destination à des moments comparables et en appliquant des restrictions similaires d'échantillonnage, afin de déterminer la situation des premiers par rapport aux derniers; il s'agit là, en fait, d'un test d'intégration des migrants à leur nouveau marché du travail local (provincial).

4. Province d'origine et groupes linguistiques associés

Dans la présente étude, la province de résidence des personnes inscrites dans la BDAL correspond à la province dans laquelle l'impôt doit être payé, c'est-à-dire essentiellement la province de résidence à la fin de l'année¹⁷. Cette variable est bien adaptée à notre analyse dans la mesure où elle est appropriée sur le

[1974] utilise la même méthode fondée sur une année de référence, une année de transition et une année postérieure au déménagement, les gains de cette troisième année étant comparés à ceux de l'année de référence de façon à mettre en parallèle les niveaux moyens de revenu des migrants et des non-migrants.

¹⁷ Les résidents du Yukon ont été regroupés avec ceux de la Colombie-Britannique, tandis que les résidents des Territoires du Nord-Ouest ont été regroupés avec ceux du Manitoba. Certaines personnes touchant des revenus de profession libérale peuvent choisir leur province de taxation, mais elles sont fort peu nombreuses (soit 0,01 % à 0,06 % de

plan conceptuel et bien définie (y compris en ce qui a trait à la spécificité de la résidence à la fin de l'année). De plus, comme il s'agit d'un élément clé d'information pour des fins fiscales, Revenu Canada en assure la vérification. Une migration interprovinciale correspond donc à un changement de province de taxation d'un particulier observé d'une année à l'autre.

Pour estimer les effets de la mobilité selon la province d'origine (province de l'année 1 dans les séquences de trois ans), les modèles comprennent les indicateurs pertinents de province à titre de variables explicatives, de même que les interactions de ces indicateurs de province avec chacune des variables relatives à la situation de mobilité, exception faite de celle des non-migrants qui représentent les groupes de référence auxquels les autres groupes sont comparés. Par conséquent, toutes les personnes vivant, par exemple, à Terre-Neuve la première année de la séquence de trois ans visée par les données partagent le même indicateur (l'Ontario étant la catégorie de référence), tandis que la variable « migrant de Terre-Neuve » permet de déterminer l'écart entre la variation des gains des personnes répondant à la définition des migrants énoncée précédemment et celle du groupe de référence constitué des non-migrants de Terre-Neuve. Un coefficient positif pour cette variable représenterait donc une progression des gains plus importante pour les personnes qui ont quitté Terre-Neuve que pour celles qui sont restées dans la province; cet écart est attribuable à la migration. D'autres interactions relatives à la situation de mobilité sont définies pour chaque province de façon similaire (pour les personnes de retour, les arrivants et les personnes de passage).

Compte tenu de l'importance de la dimension linguistique dans le contexte canadien, deux variables des minorités linguistiques (langues officielles) ont également été définies : l'une représente les anglophones du Québec, l'autre, les francophones hors Québec^{18, 19}. Cela produit un ensemble de variables de province-langue. Étant donné la spécification adoptée ici, les anglophones de l'Ontario constituent le groupe de référence en ce qui a trait à la catégorie de la province-langue, et les indicateurs de province autres que ceux du Québec impliquent l'usage de l'anglais (langue de référence) et permettent de déterminer les écarts quant aux taux de croissance des gains entre les anglophones de ces provinces et le groupe de référence constitué des anglophones de l'Ontario. La variable du Québec, par ailleurs, permet de cerner implicitement les effets associés au fait d'être francophone dans cette province par rapport au groupe de référence des Ontariens anglophones; la variable « anglais-Québec » permet, quant à elle, de mesurer les écarts entre les anglophones et les francophones de cette province. Dans le même ordre d'idées, la variable « français-reste du Canada » détermine l'écart entre les francophones et les anglophones dans toutes les provinces de résidence des personnes, exception faite du Québec (ces effets étant considérés comme

l'échantillon au cours d'une année donnée). Par ailleurs, les choix qu'elles peuvent faire sont tels que toutes les options seraient acceptables pour les fins de la présente étude.

¹⁸ La langue inscrite dans le fichier de la BDAL correspond à la langue de la déclaration de revenus soumise par les déclarants. On ne dispose d'aucun autre renseignement sur la langue (ou l'ethnicité).

¹⁹ Des spécifications de ce type ont été initialement suggérées à l'auteur dans le contexte d'un autre projet dirigé par Ronald Meng de l'Université de Windsor. Il convient de souligner les avantages du traitement conjoint de la province et de la langue par rapport aux méthodes qui traitent habituellement de façon indépendante les effets de la province et de la langue, par l'inclusion de divers indicateurs de province ou de région et d'une seule variable permettant de représenter les francophones peu importe leur lieu de résidence. Plus précisément, la méthode traditionnelle ne permet pas d'observer chez la minorité anglophone du Québec un comportement différent de celui de la majorité francophone de cette province, tandis que la variable générale « langue française » représente un amalgame d'effets potentiellement fort différents pour les francophones du Québec et pour les francophones hors Québec. Le fait de pouvoir cerner les effets associés à la langue de la minorité nous semble particulièrement important dans le contexte de l'étude de la mobilité interprovinciale. Il convient de rappeler que la variable de la langue se rapporte à la langue utilisée pour remplir la déclaration de revenus, de sorte que ces données ne permettent pas de dégager le bilinguisme ou l'utilisation d'autres langues.

constants dans toutes les provinces). Les interactions normales de la situation de mobilité pour les groupes de minorité linguistique sont créées selon la méthode adoptée pour définir les indicateurs de base des provinces.

5. Autres variables prises en considération dans les modèles

Diverses autres variables de contrôle sont incluses dans les modèles, et l'on considère la valeur qu'elles avaient au cours de l'année 1 des séquences de trois ans. Il s'agit notamment de la situation des particuliers dans la famille (personnes seules, couples sans enfant, couples avec enfants et parents seuls), de la taille de la région de résidence (définie par un ensemble de variables nominales allant des grands centres urbains aux régions rurales), de l'âge et de l'âge élevé au carré (afin de cerner les effets supplémentaires de l'âge dans chacun des groupes d'âge-sexe pour lesquels le modèle est estimé de façon distincte). On ne tient pas compte des changements de ces variables (les mesures réelles de ΔX dans l'équation (3)), ce qui revient à supposer que ces variations suivent une trajectoire perpendiculaire aux effets de la mobilité interprovinciale sur les gains ou que ces effets sont peu marqués; il s'agit là d'une approximation initiale raisonnable et pratique dans le cas qui nous intéresse. Enfin, un ensemble de variables nominales pour les années est inclus pour neutraliser la situation économique générale.

La liste des variables explicatives comporte peut-être une omission importante : le niveau de scolarité. Il serait, certes, intéressant d'estimer les différents effets de la migration interprovinciale selon le niveau de scolarité, mais ces données n'existent tout simplement pas dans le fichier de la BDAL. Il en va de même pour la profession. Néanmoins, ces omissions ne devraient pas introduire de biais important; on dira plutôt que les estimations des paramètres représentent simplement la moyenne des effets pertinents observés pour l'ensemble des niveaux de scolarité²⁰.

6. Mesure des gains

Le concept de revenu utilisé correspond au revenu salarial auquel s'ajoute le revenu net de travail autonome, exprimés en dollars constants de 1995 et plafonnés au niveau moyen de revenu du décile supérieur²¹. L'analyse porte donc sur la mobilité telle qu'elle est associée aux marchés du travail plutôt qu'à une définition plus large du revenu²².

²⁰ Il aurait été essentiel de neutraliser l'effet de la scolarité si l'analyse avait été fondée sur des équations à *niveaux*, plutôt que sur les modèles des différences premières utilisés dans la présente étude. Mais puisque le niveau de scolarité varie rarement d'une année à l'autre (particulièrement lorsque les étudiants sont exclus de l'analyse—voir ci-dessous), l'incidence de l'omission du niveau de scolarité se limite essentiellement aux écarts observés dans les taux de variation des gains d'une année à l'autre selon le niveau de scolarité. Et bien que les gains augmentent sans aucun doute davantage pour les personnes plus scolarisées (en moyenne), il est peu probable que ces écarts soient supérieurs à un point ou deux de pourcentage au cours des séquences de trois ans qui constituent l'unité d'analyse dans le cadre de la présente étude; il s'agit là d'un niveau extrêmement faible comparativement aux effets de la mobilité présentés plus loin.

²¹ Pour ce qui est du plafond, la valeur moyenne des gains des personnes du décile supérieur de revenu a été calculée pour chaque année de la période s'étalant de 1982 à 1994; le plafond appliqué uniformément pour toutes les années correspond à la moyenne des valeurs combinées pour l'ensemble de la période (1982-1994).

²² Les modèles ont aussi été estimés en fonction du revenu lié au marché, un concept de revenu plus large que celui des gains. Les résultats, que l'on peut se procurer auprès de l'auteur, sont généralement très similaires aux résultats présentés plus loin et fondés sur les gains.

7. Règles de sélection de l'échantillon

Chaque séquence d'observations de trois ans a été intégrée aux échantillons d'estimation selon les critères énoncés ci-dessous. Les personnes pouvaient être considérées pour certaines séquences d'années et non pour d'autres, selon les années précises d'inclusion dans la BDAL et à condition de répondre aux critères de sélection.

Premièrement, les personnes doivent avoir soumis une déclaration de revenus et figurer dans le fichier de base de la BDAL chaque année. Deuxièmement, seules les personnes âgées de 20 à 54 ans inclusivement au cours de la première année de chaque séquence de trois ans sont considérées. Le seuil inférieur sert à éliminer la majorité des étudiants des niveaux préuniversitaire et précollégial et à restreindre, de façon générale, la portée de l'analyse aux adultes en âge de prendre des décisions (bien qu'on fasse appel à un seuil arbitraire). Le seuil supérieur vise à axer l'analyse sur la population d'âge actif et à contourner les problèmes liés à la transition vers la retraite, une dynamique qui mérite de faire l'objet d'une étude distincte. Troisièmement, les étudiants à plein temps du niveau postsecondaire sont exclus, leurs décisions en matière de mobilité étant motivées par des facteurs différents de ceux du reste de la population; de toute manière, il serait plus facile d'examiner ces décisions à la lumière d'autres sources de données. Cette exclusion a été facilitée par l'imputation de l'état d'étudiant en fonction des déductions fiscales applicables relevées dans les données de la BDAL²³. Enfin, les personnes doivent avoir déclaré des gains positifs durant la première et la troisième année de chacune des séquences de trois ans, qui correspondent aux points de données représentés dans l'estimation du modèle (3).

8. Groupes d'âge-sexe

Des modèles distincts ont été estimés pour chacun des quatre groupes d'âge et pour chacun des sexes (l'âge étant déterminé en fonction de la première année de chaque séquence de trois ans) : « âge d'entrée » (de 20 à 24 inclusivement), « jeunes adultes » (de 25 à 34 ans), « âge moyen » (de 35 à 44 ans) et « adultes d'âge mûr » (de 45 à 54 ans). Les raisons motivant la restriction de l'analyse à la population âgée de 20 à 54 ans ont déjà été discutées. Le choix des catégories vise simplement à répartir les personnes selon les grandes étapes du cycle de vie. Ces catégories restent fondamentalement arbitraires, mais servent les fins de l'étude, c'est-à-dire l'observation des différentes structures de gains globalement, et l'incidence de la mobilité plus particulièrement, selon l'âge²⁴. Il importe de rappeler que l'âge est également inscrit sous sa forme quadratique dans chacun des modèles d'âge-sexe et constitue, à ce titre, une autre variable de contrôle.

IV. Résultats empiriques

La présentation des résultats empiriques s'ouvre sur quelques comparaisons simples des gains moyens des migrants et des non-migrants selon le groupe d'âge-sexe et la province d'origine qui permettent d'établir la nature générale de ces profils et de justifier l'adoption du modèle des différences. À ces données descriptives initiales succèdent quelques résultats « transversaux » simples des équations à niveaux qui établissent les points de référence auxquels les principaux résultats du modèle des différences peuvent être comparés, ce qui fait l'objet de la quatrième partie de la section. Les résultats d'estimation visant les profils des gains avant et après le déménagement sont présentés dans les dernières parties de la section.

²³ Cet exercice relativement laborieux est décrit de façon plus détaillée dans Finnie [1997a, c, d, e].

²⁴ Ces groupes d'âge correspondent aussi à ceux utilisés dans d'autres travaux de l'auteur fondés sur la BDAL (Finnie [1997a-e, g]) ainsi que dans des travaux conjoints (Beach et Finnie [1998], Finnie et Gray [1998]), ce qui permet d'établir des comparaisons entre les différentes composantes du programme de recherche de la BDAL.

1. Structures des gains moyens des migrants et des non-migrants

Les tableaux 1a (toutes les personnes considérées ensemble), 1b (réparties selon le sexe) et 1c (réparties selon l'âge et le sexe) présentent les gains moyens des migrants, des non-migrants et de toutes les autres catégories de personnes combinées (personnes de retour, arrivants et personnes de passage—telles que ces catégories ont été définies plus haut) à la première année (« avant la migration ») et à la troisième année (« après la migration ») de chaque séquence d'observations, de même que la variation en pourcentage des gains moyens au cours de la période²⁵. Bien qu'il s'agisse là d'un nombre considérable de tableaux assez complexes, certaines des tendances clés ne peuvent être dégagées qu'à ce niveau de détail. La discussion se limitera cependant aux questions les plus pertinentes aux principaux thèmes de l'article. Une analyse plus détaillée d'un ensemble similaire de résultats est présentée dans un autre article²⁶.

Dans le cas des hommes (tableau 1c), les niveaux des gains et les taux de progression des gains suivent généralement la tendance prévue du cycle de vie. Si, pour des raisons d'ordre pratique, on se concentre sur les groupes modaux des non-migrants dans chacune des provinces, on note que les niveaux des gains augmentent habituellement (mais non uniformément) selon le groupe d'âge. Les écarts les plus importants sont observés entre l'âge d'entrée (de 20 à 24 ans) et les jeunes adultes (25 à 34 ans), tandis qu'on enregistre des écarts nettement plus faibles entre les groupes de personnes plus âgées (l'âge moyen, de 35 à 44 ans, et les adultes d'âge mûr, de 45 à 54 ans). Ces profils transversaux sont appariés selon les taux de progression des gains au cours des séquences pertinentes de trois ans visées par les données. Les personnes de la catégorie de l'âge d'entrée affichent les taux de progression les plus élevés (augmentations variant de 17 % à 28 %), la courbe s'aplatit ensuite et on observe, en fait, une faible baisse des niveaux moyens de gains dans la catégorie des adultes d'âge mûr (pourtant encore dans la « force de l'âge » si l'on se fie à la plupart des normes du marché du travail)²⁷.

Deuxièmement (toujours en ce qui a trait aux hommes) et plus près du sujet central du présent article, les migrants interprovinciaux enregistrent généralement une croissance des gains plus élevée que les non-migrants. Les écarts à ce chapitre sont souvent sensibles et tendent à être plus marqués chez les groupes de travailleurs plus jeunes et à s'estomper dans le cas des travailleurs plus âgés. La progression des gains des hommes migrants à l'âge d'entrée varie de 18 % à près de 100 % et dépasse même ce seuil dans un cas (Terre-Neuve), tandis que chez les non-migrants, cette progression varie de 17 % à 28 % (comme on l'a noté plus tôt). Les jeunes migrants affichent une progression des gains variant essentiellement de 15 % à 28 %, comparativement à une croissance des gains inférieure à 10 % pour les non-migrants du même groupe d'âge dans chacune des provinces. Les tendances sont moins nettes et les écarts, généralement beaucoup plus faibles pour ce qui est des deux groupes de travailleurs plus âgés (particulièrement dans le cas des adultes d'âge mûr).

En outre, les tendances qui caractérisent les migrants et les non-migrants varient de façon systématique selon la province. Les bénéfices apparents de la migration (soit une progression plus marquée et plus constante des gains) apparaissent plus clairement dans les provinces de l'Atlantique où les revenus sont

²⁵ Les chiffres des gains sont arrondis aux 100 dollars. Les calculs fondés sur des cellules comptant moins de 15 observations ne sont pas présentés.

²⁶ Voir Finnie [1998a, c].

²⁷ Voir Finnie [1997a, b] pour d'autres travaux axés sur les données de la BDAL et traitant des tendances transversales des gains et Finnie [1997c, d, e] pour une analyse de la dynamique des gains.

généralement les plus faibles et en Saskatchewan, une autre province caractérisée par de faibles revenus. À l'inverse, en Ontario (où les revenus sont élevés), les migrants réussissent moins bien que les non-migrants, alors qu'en Alberta (une autre province à revenu élevé), les migrants et les non-migrants enregistrent une progression des gains comparable, exception faite des travailleurs à l'âge d'entrée, les migrants de ce groupe d'âge ayant l'avantage sur les non-migrants. Par ailleurs, la tendance relative au revenu n'est pas parfaite, les migrants de tous les groupes d'âge surpassant les non-migrants en Colombie-Britannique (une autre province à revenu élevé), alors qu'on observe une courbe inverse (sauf pour le groupe de l'âge d'entrée) au Manitoba, qui se caractérise par des revenus inférieurs à la moyenne.

Enfin, les niveaux initiaux des gains des hommes varient aussi de façon marquée et systématique selon la situation de mobilité, ce qui a des implications importantes pour l'estimation des effets associés à la mobilité (dont on a parlé précédemment). Les hommes migrants à l'âge d'entrée, par exemple, ont des niveaux initiaux de gains moins élevés que les non-migrants dans toutes les provinces sauf le Québec, ce qui signifie que la comparaison des niveaux de gains des migrants et des non-migrants à un moment donné tendra, dans la plupart des cas, à sous-estimer l'incidence de la migration. Dans le groupe des jeunes adultes, cependant, les niveaux relatifs de gains des migrants et des non-migrants varient selon la province, ce qui implique un biais « transversal » mixte similaire, alors que dans les deux groupes des travailleurs plus âgés, les migrants ont généralement des niveaux de gains initiaux supérieurs à ceux des non-migrants, ce qui signifie que le biais suivrait habituellement une direction opposée à celle des travailleurs à l'âge d'entrée.

Les niveaux moyens des gains des femmes sont systématiquement inférieurs à ceux des hommes, mais l'écart entre les sexes au chapitre des taux de croissance n'est peut-être pas aussi important que ce à quoi on aurait pu s'attendre. En effet, exception faite des groupes de l'âge d'entrée, les femmes (d'un groupe d'âge donné dans une province donnée) enregistrent, dans bon nombre de cas, des hausses de gains supérieures à celles des hommes (cette courbe tient partout pour le groupe d'âge moyen). Si ces tendances de gains observées selon le sexe sont à la fois intéressantes et importantes, elles ont été analysées dans d'autres articles de l'auteur (voir les références indiquées précédemment), et nous nous concentrons ici sur les tendances qui distinguent les migrants et les non-migrants.

Ce qui nous intéresse davantage ici, c'est que les tendances des femmes migrantes et non migrantes diffèrent de celles des hommes à plusieurs égards. Bien que les femmes migrantes à l'âge d'entrée réussissent mieux que les non-migrantes dans toutes les provinces sauf l'Ontario (comme c'est le cas chez les hommes), la proportion des migrants plus âgés qui réussissent moins bien que les non-migrants est relativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, et bon nombre des avantages dont jouissent les migrants ne sont pas aussi importants pour les femmes que pour les hommes. Ce constat est particulièrement apparent dans les groupes de l'âge d'entrée et des jeunes adultes, qui affichent les progressions de gains les plus fortes. Il est également un peu plus fréquent pour les non-migrantes d'avoir des niveaux initiaux de gains supérieurs à ceux des migrantes que ce qu'on a observé chez les hommes.

En résumé, ces moyennes non pondérées des gains semblent indiquer que la migration interprovinciale a une incidence importante sur les gains des particuliers et qu'il existe également des écarts de gains antérieurs entre les migrants et les non-migrants, et que ces relations varient selon la province, le groupe d'âge et le sexe. Tous ces facteurs confirment l'intérêt d'adopter la méthode des différences premières pour estimer les effets de la migration et de décomposer l'analyse en fonction de ces dimensions.

2. Résultats des équations à niveaux

Les tableaux 2a (hommes) et 2b (femmes) présentent les résultats de l'estimation du modèle « transversal » de référence (1), dans le cadre duquel on calcule la régression du logarithme des gains de l'année 3 en fonction de diverses variables de contrôle et de la situation de mobilité des personnes : non-migrants (groupe de référence), migrants, personnes de retour, arrivants et personnes de passage. Pour centrer la discussion sur des catégories plus clairement définies, nous ne présentons pas les estimations des paramètres visant les arrivants et les personnes de passage, ce qui permet une présentation beaucoup plus simple des résultats compte tenu que chaque catégorie est associée à 12 autres paramètres correspondant aux groupes de province-langue pour lesquels chacun des ensembles de paramètres de la mobilité a été estimé. Les personnes intéressées peuvent se procurer ces résultats en s'adressant à l'auteur.

Les résultats des estimations pour les quatre groupes d'hommes (des tests F standard ont confirmé la nécessité d'estimer des modèles distincts selon le groupe d'âge) semblent généralement raisonnables en ce qui a trait aux variables des provinces (rappelons que l'Ontario est la province de référence), à la situation des particuliers dans la famille, à l'âge et aux déplacements de la coordonnée à l'origine pour chaque année civile. Quant aux effets de la migration d'une province à l'autre (et d'être resté dans la nouvelle province), bon nombre des écarts connexes observés au chapitre des gains sont assez importants et statistiquement significatifs.

Les résultats les plus importants sont peut-être les écarts positifs appréciables des niveaux de gains observés chez les hommes qui ont quitté les provinces de l'Atlantique : les estimations des coefficients atteignent jusqu'à 0,840 et la seule estimation ponctuelle non positive se rapporte aux migrants d'âge mûr ayant quitté le Nouveau-Brunswick²⁸. Les coefficients des migrants sont également systématiquement positifs et souvent statistiquement significatifs dans les deux provinces des Prairies et tendent aussi à être positifs au Québec. En revanche, ces coefficients sont presque toujours négatifs en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les indicateurs de la langue de la minorité sont moins nets, et nous examinerons ces résultats plus à fond lorsque nous discuterons les modèles des différences premières (modèles privilégiés dans le cadre de cette étude)²⁹.

Quant à elles, les personnes de retour déclarent, dans la majorité des cas, des gains inférieurs à ceux des non-migrants et, dans presque tous les cas, des gains inférieurs à ceux des personnes ayant déménagé une seule fois (le groupe des adultes d'âge mûr compte le plus grand nombre d'exceptions à cet égard)³⁰. Ces

²⁸ Rappelons que, dans le modèle du logarithme des gains, les estimations du coefficient pour les « petites variations » correspondent à l'incidence en pourcentage sur les gains, alors que ces transformations directes tendent à surestimer de plus en plus l'incidence à mesure que les estimations de coefficient augmentent. Néanmoins, plusieurs de ces effets demeurent considérables peu importe la norme utilisée, comme on peut également le constater lorsqu'on les compare aux estimations de coefficient de certaines autres variables des modèles, par exemple, les écarts globaux des niveaux de gains selon la province ou les effets associés au fait d'être marié (effets de l'ordre de 0,25).

²⁹ Étant donné que la province d'origine des personnes est incluse dans les modèles, l'effet des niveaux de gains initiaux (année 1) est neutralisé à ce niveau d'agrégation. Par exemple, les personnes qui se trouvaient dans chacune des provinces de l'Atlantique auraient généralement déclaré des gains inférieurs à ceux des résidents de l'Ontario cette année-là. En outre, les catégories « migrants » et « non-migrants » permettront de cerner les écarts au chapitre des niveaux de gains la dernière année (année 3), y compris l'incidence de la migration. Le problème est que les écarts entre les gains initiaux ne sont pas, dans cette méthode, déterminés au niveau *des personnes* et, par conséquent, tout écart corrélé avec la situation de mobilité sera détecté par les indicateurs de migration, ce qui est également le cas de l'incidence *réelle* de la migration elle-même. C'est précisément pour cette raison qu'il convient d'adopter le modèle des différences premières.

³⁰ Un seul coefficient (personnes de retour—Atlantique) cerne les effets pour Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick considérés ensemble. Il a fallu regrouper ces provinces en raison du nombre relativement faible d'observations de cette catégorie pour certains groupes d'âge. Cependant, les coefficients distincts

tendances traduisent une combinaison de progressions des gains plus faibles au cours des séquences de trois ans pertinentes et de niveaux de gains initiaux moins élevés³¹.

Les équations à niveaux visant les femmes sont, elles aussi, assez normales dans l'ensemble (province, situation des particuliers dans la famille, âge, année), mais présentent une incidence de la mobilité qui se distingue nettement de celle des hommes. Les indicateurs de migration tendent à être beaucoup moins positifs et moins significatifs sur le plan statistique là où on observe chez les hommes des effets nettement positifs (le Canada atlantique), très négatifs là où on relève chez les hommes des effets positifs modérés (les Prairies) et nettement plus négatifs là où on enregistre chez les hommes des effets négatifs (l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique). Les femmes de retour affichent aussi des coefficients généralement plus négatifs que les hommes.

3. Estimations des modèles des différences

Les tableaux 3a et 3b présentent les résultats des modèles des différences privilégiés ici, modèles qui neutralisent implicitement l'effet des niveaux initiaux de gains et d'autres effets constants ainsi que l'effet d'autres facteurs cernés par les variables explicatives des modèles. Les estimations de coefficient doivent maintenant être généralement interprétées comme représentant l'incidence partielle connexe sur la variation des gains (c.-à-d. les taux de croissance des gains) au cours des séquences de trois ans qui constituent l'unité d'analyse, tandis que les variables de la mobilité mesurent la variation des gains associée à la migration d'une province à l'autre. Ces résultats sont également présentés sous forme graphique : les figures 1a et 1b montrent la variation prévue des gains au cours des séquences de trois ans pour les non-migrants, les migrants et les personnes de retour, l'effet des autres variables des modèles étant neutralisé³².

Pour les hommes comme pour les femmes, les modèles fonctionnent généralement bien en ce qui a trait aux diverses variables de contrôle, mais notre discussion portera principalement sur les effets de la mobilité. D'abord pour ce qui est des hommes, l'incidence de la migration du Canada atlantique vers une autre province est presque toujours positive (on ne relève que deux exceptions) et, dans de nombreux cas, très considérable. Les effets les plus importants et les plus significatifs sur le plan statistique sont observés dans les groupes « âge d'entrée » et « jeunes adultes », les estimations des coefficients variant de 0,137 (ce qui représente une progression des gains d'environ 13 %) à un taux plutôt stupéfiant de 0,883 (groupe des migrants de l'âge d'entrée qui ont quitté Terre-Neuve).

Si la direction des effets est habituellement similaire à celle obtenue grâce aux équations à niveaux, on observe des tendances nettes quant aux écarts de l'importance de ces effets calculée à l'aide des deux méthodes. Ces écarts concordent avec les conjectures relatives aux biais probables associés aux estimations des équations à niveaux fondées sur les tendances des gains moyens non pondérés qui figurent au tableau 1a. Par conséquent, l'incidence de la migration calculée au moyen des modèles à effets

produits au moyen d'un ensemble provisoire de régressions étaient assez similaires (bien qu'ils se caractérisaient par des erreurs-types importantes), ce qui démontre que l'indicateur général représente assez bien les effets individuels.

³¹ Les niveaux moyens des gains à chacune des périodes et les variations connexes relevées au fil des ans visant ce groupe particulier ne sont pas présentés dans le tableau 1a. Les personnes intéressées peuvent, cependant, se procurer ces données en s'adressant à l'auteur.

³² On a obtenu ces résultats par l'évaluation des modèles à l'aide de la valeur moyenne de l'âge et de l'âge élevé au carré pour chacun des groupes et en supposant que les travailleurs à l'âge d'entrée sont des personnes seules, que les jeunes adultes sont mariés mais n'ont pas d'enfant, que les personnes des deux autres groupes d'âge sont mariées et ont des enfants et en considérant l'année 1984 comme l'année de référence. Les valeurs prévues ont ensuite été fondées sur la province d'origine à l'année 1 pour les non-migrants, et on a ajouté l'incidence associée des migrants/arrivants dans le cas des migrants.

constants est plus marquée que l'incidence calculée à l'aide des équations à niveaux pour trois des quatre groupes de personnes à l'âge d'entrée dans les provinces de l'Atlantique, alors que pour les autres groupes d'âge, toutes les estimations des modèles des différences (sauf une) sont inférieures aux estimations obtenues grâce aux équations à niveaux.

Les résultats visant la Saskatchewan sont similaires à ceux du Canada atlantique : estimations de coefficient systématiquement positives et statistiquement significatives pour la variable des migrants et effets plus prononcés pour les deux groupes de personnes plus jeunes que pour les groupes de personnes plus âgées. En outre, l'estimation des effets constants est, encore une fois, plus élevée que l'estimation des équations à niveaux dans le cas du groupe à l'âge d'entrée et soit à peu près égale ou inférieure pour ce qui est des groupes de personnes plus âgées.

En revanche, dans le cas de la Colombie-Britannique, les résultats fondés sur les modèles à effets constants suivent une direction opposée à celle des résultats axés sur les équations à niveaux : les coefficients des migrants sont maintenant tous positifs et statistiquement significatifs pour tous les groupes d'âge sauf celui des adultes d'âge mûr, tandis qu'on obtenait antérieurement des effets très négatifs pour l'ensemble des groupes d'âge. Les estimations visant l'Alberta ont, elles aussi, subi une transformation qualitative dans une certaine mesure, les estimations de coefficient généralement négatives, quelquefois très négatives, se transformant en estimations de coefficient presque nulles et non significatives (le groupe des adultes d'âge mûr passe d'un effet ayant une valeur positive négligeable à un effet faiblement négatif).

Quant à l'Ontario, les effets négatifs considérables et statistiquement significatifs de la migration obtenus au moyen des équations à niveaux pour le groupe à l'âge d'entrée et les jeunes adultes diminuent en importance avec l'adoption des modèles des différences, tandis que les effets négatifs relevés pour les deux groupes de personnes plus âgées sont accentués. Ces différences dans les résultats découlant des deux méthodes traduisent les biais de signe opposé introduits, de toute évidence, dans la méthode plus simple pour les groupes des personnes plus jeunes et plus âgées (comme le démontrent, encore une fois, les données sur les gains moyens mentionnées précédemment). Dans le cas du Manitoba, les effets divergent également de façon sensible mais différente pour les divers groupes d'âge : les effets positifs modérés deviennent plus prononcés pour le groupe à l'âge d'entrée, les effets légèrement positifs deviennent légèrement négatifs pour le groupe des jeunes adultes, et les effets nettement positifs deviennent négatifs (mais non significatifs) pour les deux groupes de personnes plus âgées.

Enfin, l'incidence de la migration du Québec vers d'autres provinces est maintenant très positive pour les deux groupes les plus jeunes (progression des gains à peu près comparable à celle observée au Canada atlantique), mais seulement passablement positive ou négative pour les groupes d'âge moyen et des adultes d'âge mûr, du moins en ce qui a trait aux francophones de cette province visés par la variable « migrants—Québec ». La variable « migrants/anglais—Québec » permet de cerner la déviation par rapport à ces effets « généraux » observés au Québec pour les anglophones, et les estimations de coefficient indiquent des avantages nettement plus faibles associés à la mobilité interprovinciale pour les anglophones des groupes « âge d'entrée » et « jeunes adultes » ($0,439 - 0,179 = 0,260$ et $0,283 - 0,101 = 0,182$), peu de variation pour le groupe d'âge moyen (une estimation ponctuelle de 0,009 seulement pour la variable « anglophones—Québec ») et des effets nettement plus négatifs pour le groupe des anglophones d'âge mûr par rapport aux francophones ($0,073 + 0,137$).

À l'inverse, les estimations de coefficient pour les migrants francophones du reste du Canada indiquent un avantage associé à la migration légèrement plus marqué pour les francophones des groupes « âge d'entrée » et « jeunes adultes » qui vivent à l'extérieur du Québec par rapport aux anglophones de ces mêmes provinces et des effets négatifs d'importance comparable pour les francophones par rapport aux anglophones dans les deux groupes de personnes plus âgées. Par ailleurs, aucune des estimations de

coefficient des migrants de la langue de la minorité n'est statistiquement significative; par conséquent, ces résultats doivent être considérés comme des conjectures³³.

Pour ce qui est de l'incidence de la migration suivie d'un retour à la province d'origine, on obtient maintenant pour les « personnes de retour » des estimations de coefficient généralement plus faibles et moins significatives sur le plan statistique que celles produites par les équations à niveaux. Ces résultats tendent à indiquer que les niveaux de gains moins élevés des personnes de retour observés précédemment sont largement attribuables à des gains initiaux plus faibles, plutôt qu'à la mobilité elle-même. La seule tendance nette qui se dégage est que les personnes qui ont quitté l'Ontario pour y revenir par la suite réussissent généralement moins bien que les non-migrants et que les migrants qui sont restés dans la nouvelle province (sauf dans le cas des adultes d'âge mûr). Ces données viennent donc confirmer les résultats selon lesquels les migrants ayant quitté l'Ontario comprennent un groupe distinct de travailleurs caractérisés par une mobilité descendante (du moins pour ce qui est des niveaux des gains nominaux). Outre ces observations, les estimations de coefficient des personnes de retour tendent à être négatives, mais sont rarement statistiquement significatives, et un nombre appréciable d'entre elles sont en fait positives, de sorte qu'il est difficile de dégager d'autres tendances générales.

Quant aux femmes, les modèles des différences produisent des effets de mobilité assez différents que ce qu'on a observé chez les hommes. Par exemple, bien que les estimations de coefficient pour les migrantes des provinces de l'Atlantique à l'âge d'entrée soient toutes nettement positives et statistiquement significatives dans l'ensemble des provinces (exception faite de la petite province de l'Île-du-Prince-Édouard), comme c'était le cas chez les hommes, l'incidence est moins marquée dans chacune des provinces. En outre, on ne peut dégager une tendance nette quant à l'incidence de la migration du Canada atlantique pour les trois groupes de personnes plus âgées (ces effets sont quelquefois positifs, quelquefois négatifs et rarement significatifs), ce qui tranche avec les effets généralement positifs et quelquefois significatifs observés chez les hommes.

Pour toutes les provinces et pour tous les groupes d'âge, l'estimation de l'incidence de la migration des femmes est, en fait, massivement (dans 35 cas sur 40) « inférieure » à celle des hommes : cette incidence est moins marquée lorsque les effets sont positifs pour les deux groupes, elle est quelquefois négative lorsque celle des hommes est positive et elle est nettement plus négative lorsque les estimations de coefficient des deux groupes sont négatives. Dans une autre optique, l'incidence de la migration dans le cas des femmes est considérablement plus susceptible d'être négative, particulièrement pour les trois groupes de femmes plus âgées. Cette observation tient dans 19 des 30 cas figurant au tableau 3b comparativement à seulement 11 estimations de coefficient négatives sur 30 chez les hommes.

Les effets de la migration et du retour à la province d'origine varient également selon le sexe. Les résultats suivants résument bien ces écarts : chez les femmes, 22 des 28 estimations de coefficient sont négatives et 7 d'entre elles le sont de façon marquée, alors que chez les hommes, les chiffres correspondants sont de 16 et 2, respectivement. Sous un autre angle, les estimations de la migration pour les femmes sont « plus négatives » qu'elles ne le sont pour les hommes dans 19 des 28 cas. Bref, les femmes de retour réussissent moins bien que les non-migrantes et relativement moins bien que les hommes de retour.

Ces tendances définies selon le sexe concordent, de toute évidence, avec un modèle (« phalocrate ») axé sur la famille dans le cadre duquel les femmes sont plus susceptibles de migrer pour soutenir la carrière de leur conjoint, même si cela se solde par une réduction de leurs propres gains. En outre, ces résultats

³³ Des modèles plus détaillés permettant de répartir les francophones hors Québec en trois catégories (Acadiens, Ontariens francophones et autres) ont également été estimés. Toutefois, ces modèles ont donné lieu à des problèmes de convergence ainsi qu'à des estimations de coefficient relativement imprécises, et ont donc dû être abandonnés.

rendent vraisemblablement compte du fait que les femmes se retrouvent plus souvent dans les segments du marché du travail (définis selon la profession, par exemple) qui, selon des études antérieures, se caractérisent par des avantages moins marqués attribuables à la migration³⁴. Ces hypothèses sont renforcées par le fait que les effets de la migration les plus similaires sont observés chez les groupes d'hommes et de femmes les plus jeunes, c'est-à-dire au moment où, dans le cycle de vie, les décisions sont moins axées sur le contexte familial et les écarts entre les sexes quant aux tendances professionnelles ne se sont pas encore tous manifestés.

4. Mise à l'essai des profils des gains antérieurs à la migration

Nous nous penchons maintenant sur la variation des gains des migrants *avant* la migration, essentiellement pour tester la validité de l'adoption de nos modèles des différences en vue d'estimer l'incidence de la mobilité sur les gains des particuliers. Si les migrants suivaient, déjà avant la migration, une trajectoire sensiblement différente de celle des non-migrants (et particulièrement si ces profils devaient s'apparenter aux effets estimés attribuables à la migration, discutés précédemment), ces résultats indiqueraient que les coefficients de migration rendent compte, du moins dans une certaine mesure, des effets de l'hétérogénéité des personnes (dans les écarts observés) plutôt que de l'incidence de la mobilité elle-même, et il faudrait alors corriger les estimations en conséquence.

Les tableaux 4a et 4b montrent les résultats de l'ajout aux modèles à effets constants d'un ensemble de variables « antérieures à la migration » qui visent les périodes pertinentes pour les personnes qui ont ultérieurement quitté leur province d'origine.³⁵ Bien qu'un nombre restreint d'estimations de coefficient antérieures à la migration, prises isolément, soient statistiquement significatives, les résultats ne permettent pas de dégager une tendance nette. Les tests F appropriés indiquent que les coefficients des ensembles de variables antérieures à la migration ne sont, en aucun cas, significativement différents de zéro. Les autres estimations de coefficient (y compris les indicateurs de mobilité) ont, quant à elles, peu changé. Ces résultats indiquent que le modèle à effets constants est, en effet, bien adapté à l'analyse et que les chiffres présentés plus tôt doivent être considérés comme de bonnes estimations de l'incidence de la migration interprovinciale sur les gains des particuliers.

5. Profils des gains postérieurs à la migration

Une approche similaire a été utilisée pour examiner les profils postérieurs à la migration. Il s'agissait dans ce cas de comparer les migrants aux non-migrants de la province de destination, ce qui permet de déterminer à quel rythme les migrants s'intègrent au nouveau marché local du travail et ce qui constitue aussi un test supplémentaire quant à l'hétérogénéité omise. Les tableaux 5a et 5b présentent donc les résultats des modèles qui comprennent des variables « postérieures à la migration » pour la première séquence complète de trois ans dans la nouvelle province de résidence suivant la migration. Les tableaux

³⁴ Voir, par exemple, Grant et Vanderkamp [1976].

³⁵ Plus précisément, une personne définie comme un migrant au cours d'une séquence donnée de trois ans est maintenant considérée comme un « pré-migrant » pour la première année de la séquence appropriée et pour les deux années précédentes. Cette personne doit avoir habité la même province (d'origine) au cours de chacune de ces années. Cette condition a été ajoutée pour distinguer les effets de l'hétérogénéité de l'incidence de la migration elle-même. Enfin, dans la mesure où ces observations nécessitent cinq années consécutives de données pour les personnes visées, les échantillons utilisés ont généralement été limités aux observations répondant à ce critère de façon à éviter toutes les influences d'un biais d'échantillonnage (asymétrique) dû à la durée.

6a et 6b présentent des données similaires pour la période suivante (successive) de trois ans (c'est-à-dire pour la période s'étalant de la deuxième à la quatrième année de résidence dans la nouvelle province).³⁶

Bien qu'on obtienne, une fois encore, un certain nombre d'estimations de coefficient statistiquement significatives pour la première période complète de trois ans dans la nouvelle province, seulement deux de ces estimations restent significatives pour la séquence suivante, et dans chaque cas, le test F approprié indique, encore une fois, que les ensembles d'estimations de coefficient « postérieures à la migration » ne sont pas significativement différents de zéro. Les données montrent donc que les migrants s'intègrent rapidement au nouveau marché « local » du travail et que ceux-ci ne se distinguent généralement des non-migrants d'aucune façon susceptible de modifier les résultats des estimations à effets constants présentés précédemment³⁷.

V. Conclusion

Le présent article a fait état des résultats d'un examen empirique de l'incidence de la migration interprovinciale sur les gains des particuliers, examen fondé sur la Banque de données administratives longitudinales (BDAL) disponible depuis peu. Nous avons obtenu les principaux résultats à partir d'un modèle des différences qui estime l'incidence à court terme de la mobilité sur les gains (soit au cours des séquences de trois ans qui constituent la structure de l'échantillon), tout en neutralisant l'effet des niveaux initiaux de gains des particuliers et d'autres effets constants ainsi que l'effet d'autres facteurs susceptibles d'exercer une influence sur la variation des gains des particuliers au fil des ans et cernés par les variables explicatives des modèles. Des modèles distincts ont été estimés pour huit groupes d'âge-sexe, des paramètres de mobilité distincts ayant été estimés pour chaque province dans chacun des modèles.

Les principaux résultats peuvent être résumés comme suit :

- Les tendances des moyennes non pondérées des gains ainsi que les comparaisons des résultats des équations à niveaux et ceux obtenus au moyen des modèles des différences privilégiés ici indiquent qu'il convient de neutraliser l'effet des écarts entre les niveaux des gains des non-migrants et des migrants avant la migration lorsqu'on cherche à estimer l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains, l'importance et même la direction des biais « transversaux » variant selon l'âge, le sexe et la province.
- Les résultats obtenus à l'aide des modèles des différences privilégiés ici montrent que la mobilité interprovinciale est associée à des variations des gains des particuliers statistiquement significatives et souvent substantielles sur le plan quantitatif, ces effets variant i) selon l'âge (effets nettement plus marqués chez les jeunes travailleurs que chez les travailleurs plus âgés); ii) selon le sexe (nombreux effets positifs prononcés chez les hommes comparativement à des effets positifs ou négatifs peu marqués chez les femmes); iii) selon la province d'origine (effets assez systématiquement positifs et marqués chez les hommes qui ont quitté des provinces moins nanties, effets généralement moins prononcés et moins nets chez les migrants qui ont quitté des provinces plus riches, et trait distinctif des migrants ayant quitté l'Ontario, ces personnes se caractérisant généralement par des variations (nominales) négatives des niveaux de gains pour tous les groupes).

³⁶ Des restrictions visant l'échantillon similaires aux restrictions se rapportant aux tests de la pré-migration discutés plus tôt, ont été imposées.

³⁷ Les *niveaux* des gains peuvent, toutefois, être généralement différents, comme l'indique le cadre unidimensionnel simple représenté par les tableaux croisés ci-dessus.

- Les personnes qui ont quitté leur province d'origine pour y revenir affichent, dans de nombreux cas, des niveaux de gains finaux inférieurs à ceux des non-migrants et des autres migrants. Cependant, les effets peu importants observés au moyen des modèles des différences indiquent que ces écarts sont davantage attribuables aux écarts entre les niveaux initiaux de gains qu'à la migration elle-même et ce, particulièrement chez les hommes, l'incidence du retour à la province d'origine étant plus clairement négative chez les femmes.
- Les similitudes relevées entre les profils des non-migrants et des migrants avant la migration indiquent que le modèle des différences est, en effet, adapté au problème d'estimation de la présente analyse, c'est-à-dire que la variation des gains semble résulter de la migration elle-même plutôt que de différences préexistantes entre les profils de gains des migrants et des non-migrants.
- L'analyse des profils de gains des migrants après la migration montre que ces personnes tendent à s'intégrer rapidement au marché local du travail de la province de destination et renforce l'observation selon laquelle les effets mesurés de la mobilité représentent les effets de la migration elle-même plutôt que des différences non observées entre les attributs des migrants et des non-migrants.

Ces résultats sont intéressants non seulement pour ce qu'ils révèlent quant à l'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers, mais aussi en raison de ce qu'ils nous permettent d'inférer au sujet de la structure interprovinciale des marchés du travail et de la « nature » du passage des personnes d'un marché (province) à un autre. Bref, les migrants tendent à avoir des *niveaux* de gains différents de ceux des non-migrants, mais à avoir suivi, avant la migration, des *trajectoires* de gains similaires à celles des non-migrants, à afficher des variations importantes des niveaux de gains au moment de la migration et à suivre assez bien la trajectoire normale des gains observée dans leur nouveau marché local du travail.

La méthode longitudinale des différences maintenant établie et cet ensemble d'estimations de base maintenant constitué, les travaux futurs pourraient s'orienter comme suit. Premièrement, il pourrait être intéressant d'appliquer le modèle de base sur une période plus longue; certaines personnes classées, dans la présente étude, dans la catégorie des migrants pourraient ultérieurement revenir dans leur province d'origine ou déménager dans une autre province. (Cependant, Finnie [1998a] répartit les personnes selon les catégories des non-migrants, des migrants ayant déménagé une seule fois, des migrants fréquents et des personnes de retour pour toute la période allant de 1982 à 1995 couverte par les données de la BDAL et pour les personnes faisant partie de l'échantillon toutes les années; ces résultats montrent que les migrants fréquents représentent environ 15 % seulement de l'ensemble des migrants, tandis que les personnes ayant déménagé une seule fois, soit le groupe sur lequel a principalement porté la présente étude, représentent la grande majorité des migrants au cours de la période).

Deuxièmement, il serait intéressant d'examiner des résultats autres que les gains des particuliers, par exemple, la situation d'activité ou le recours à l'assurance-emploi, à l'aide sociale ou à d'autres programmes.

Une troisième voie consisterait à étudier les effets de la mobilité sur les gains ou les revenus des familles (plutôt que des personnes); on pourrait peut-être tester, dans le cadre de cette analyse, le modèle de l'« unité » familiale (traditionnelle) relativement aux avantages découlant de la migration, etc.

Quatrièmement, il serait intéressant d'examiner les effets selon la province de *destination* (plutôt que selon la province d'origine), les tableaux croisés pertinents indiquant l'existence d'écart importants dans la direction à laquelle on s'attend (p. ex., la migration vers une province globalement plus riche est associée à une progression des gains supérieure à celle qui est associée à la migration vers une province plus pauvre).

Cinquièmement, il serait naturel de comparer les résultats obtenus pour les hommes et pour les femmes selon l'état matrimonial. Bien que l'effet de l'état matrimonial soit neutralisé dans les modèles présentés plus tôt, les effets de la mobilité ne sont pas ventilés selon cette variable. Les femmes célibataires ont-elles un comportement similaire à celui des hommes célibataires, les écarts importants entre les sexes se manifestent-ils seulement après le mariage, ou ont-ils une origine encore plus lointaine?

Sixièmement, le prolongement naturel de la présente étude consisterait à examiner d'autres types de migration que les mouvements interprovinciaux, notamment la migration intraprovinciale (d'une localité à l'autre), la migration urbaine-rurale ou vice versa, la migration entre les régions du pays (ce qui implique un certain regroupement des mouvements analysés ici).

Enfin, il serait intéressant d'analyser l'incidence de la migration pour certains groupes précis, tels que les résidents d'une province particulière (le Québec ou l'une des provinces plus pauvres, notamment), un groupe particulier d'âge-sexe, les membres d'une collectivité donnée ou les personnes ayant une situation économique particulière (par exemple, les résidents d'une ville ou d'une région en déclin) ou encore les personnes touchant des types particuliers de revenu (par exemple, les pêcheurs).

Nous espérons que les travaux présentés ici se révéleront utiles, dans la mesure où ils auront permis d'établir une méthodologie adaptée à l'étude des effets de la migration interprovinciale sur les gains des particuliers, de fournir un ensemble d'estimations de référence de ces effets et d'offrir un point de départ intéressant pour des travaux ultérieurs dans ce domaine, y compris pour d'éventuelles analyses fondées sur les données de la BDAL employées dans cette étude.

Tableau 1a: Gains moyens à l'année 1 et à l'année 3, tous les groupes

Province	Gains moyens, année 1			Gains moyens, année 3			Variation en pourcentage		
	Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres
T.-N.	21,100	19,000	17,200	22,200	25,500	19,700	5.2	34.2	14.5
N.-É.	24,800	23,400	22,600	25,800	29,200	24,600	4.0	24.8	8.8
Î.-P.-É.	20,400	20,600	20,000	21,400	24,300	22,000	4.9	18.0	10.0
N. -B.	22,900	24,000	21,600	23,900	28,800	23,700	4.4	20.0	9.7
QC	27,500	27,100	26,100	28,600	32,200	28,600	4.0	18.8	9.6
Ont.	31,600	29,100	28,500	33,400	29,400	27,900	5.7	1.0	-2.1
Man.	26,800	28,100	27,100	28,000	28,200	26,500	4.5	0.4	-2.2
Sask.	25,700	23,700	22,600	26,500	29,100	24,300	3.1	22.8	7.5
Alb.	31,100	27,700	27,200	32,100	28,400	25,600	3.2	2.5	-5.9
C.-B.	31,500	24,600	25,500	33,100	27,900	25,100	5.1	13.4	-1.6
Total	29,400	26,500	25,700	30,800	29,000	25,900	4.8	9.4	0.8

Tableau 1b: Gains moyens à l'année 1 et à l'année 3, selon le sexe

Hommes									
Province	Gains moyens, année 1			Gains moyens, année 3			Variation en pourcentage		
	Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres
T.-N.	25,300	22,000	19,400	26,400	30,700	22,700	4.3	39.5	17.0
N.-É.	29,900	28,600	29,100	30,800	35,800	31,700	3.0	25.2	8.9
Î.-P.-É.	24,700	31,600	24,100	25,700	37,400	28,200	4.0	18.4	17.0
N.-B.	27,600	27,900	25,300	28,600	33,500	28,600	3.6	20.1	13.0
QC	32,700	32,700	31,300	33,900	39,600	35,100	3.7	21.1	12.1
Ont.	38,800	35,000	34,400	40,700	35,800	34,600	4.9	2.3	0.6
Man.	32,200	34,900	34,100	33,500	35,800	34,400	4.0	2.6	0.9
Sask.	31,100	28,900	28,100	31,800	36,400	31,200	2.3	26.0	11.0
Alb.	38,400	34,100	33,800	39,400	35,900	33,000	2.6	5.3	-2.4
C.-B.	39,000	29,500	31,600	40,500	33,500	32,600	3.8	13.6	3.2

Femmes									
Province	Gains moyens, année 1			Gains moyens, année 3			Variation en pourcentage		
	Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres
T.-N.	15,700	14,900	13,500	16,700	18,100	14,400	6.4	21.5	6.7
N.-É.	17,800	15,700	13,900	18,800	19,700	15,200	5.6	25.5	9.4
Î.-P.-É.	15,300	14,900	14,200	16,300	17,400	13,300	6.5	16.8	-6.3
N.-B.	16,600	16,800	14,800	17,600	20,200	14,800	6.0	20.2	0.0
QC	20,500	19,600	18,700	21,600	22,300	19,300	5.4	13.8	3.2
Ont.	22,800	20,100	19,900	24,500	19,600	18,000	7.5	-2.5	-9.5
Man.	19,800	18,900	18,200	21,100	18,000	16,400	6.6	-4.8	-9.9
Sask.	19,000	16,400	16,000	19,900	19,200	16,100	4.7	17.1	0.6
Alb.	22,100	18,700	18,700	23,100	17,700	16,000	4.5	-5.3	-14.4
C.-B.	22,100	17,400	17,500	23,700	19,500	15,300	7.2	12.1	-12.6

Tableau 1c : Gains moyens (en \$ de 1995) à l'année 1 et à l'année 3 selon la situation de mobilité, hommes

Group d'âge	Province	Gains moyens, année 1			Gains moyens, année 3			Variation en pourcentage		
		Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres
ÂGE D'ENTRÉE (de 20 à 24 ans)	T.-N.	11,900	9,000	10,400	14,600	22,000	15,200	22.7	144.4	46.2
	N.-É.	14,900	12,600	14,100	19,000	24,100	19,800	27.5	91.3	40.4
	Î.-P.-É.	11,700	-	-	14,400	-	-	23.1	-	-
	N.-B.	13,000	12,700	13,100	16,400	23,100	19,100	26.2	81.9	45.8
	QC	16,500	17,000	16,200	20,600	27,800	22,800	24.8	63.5	40.7
	ONT.	19,600	17,500	17,700	25,100	20,600	21,000	28.1	17.7	18.6
	MAN.	17,600	16,500	17,700	21,200	24,000	21,300	20.5	45.5	20.3
	SASK.	19,400	18,300	16,200	22,800	26,900	21,100	17.5	47.0	30.2
	ALB.	21,200	18,500	20,800	24,800	23,200	20,300	17.0	25.4	-2.4
C.-B.	20,900	14,700	17,700	25,700	22,100	21,900	23.0	50.3	23.7	
JEUNES ADULTES (de 25 à 34 ans)	T.-N.	23,400	24,300	22,900	25,100	30,900	26,900	7.3	27.2	17.5
	N.-É.	27,900	30,600	34,300	29,600	37,700	37,300	6.1	23.2	8.7
	Î.-P.-É.	22,000	28,700	25,700	24,100	34,100	31,400	9.5	18.8	22.2
	N.-B.	24,900	31,400	31,600	26,700	37,100	34,200	7.2	18.2	8.2
	QC	29,800	32,000	31,400	32,100	39,700	34,400	7.7	24.1	9.6
	ONT.	35,500	33,800	33,900	38,900	36,600	34,800	9.6	8.3	2.7
	MAN.	30,000	33,700	33,400	32,300	34,700	33,900	7.7	3.0	1.5
	SASK.	31,000	30,100	30,500	32,300	38,600	34,300	4.2	28.2	12.5
	ALB.	35,900	33,600	34,400	38,200	35,700	34,500	6.4	6.3	0.3
C.-B.	35,300	30,000	33,100	38,400	34,600	33,800	8.8	15.3	2.1	
ÂGE MOYEN (de 35 à 44 ans)	T.-N.	32,100	38,800	32,100	33,100	41,900	33,400	3.1	8.0	4.0
	N.-É.	36,400	44,800	44,800	37,000	48,000	45,300	1.6	7.1	1.1
	Î.-P.-É.	31,200	33,900	35,700	31,300	33,500	38,200	0.3	-1.2	7.0
	N.-B.	34,400	40,500	39,300	34,900	44,000	41,400	1.5	8.6	5.3
	QC	39,400	45,100	46,000	40,300	48,800	50,700	2.3	8.2	10.2
	ONT.	46,400	48,500	49,100	47,900	47,500	47,500	3.2	-2.1	-3.3
	MAN.	38,200	46,700	44,700	39,100	45,500	45,100	2.4	-2.6	0.9
	SASK.	37,000	38,500	39,400	36,900	42,200	40,700	-0.3	9.6	3.3
	ALB.	46,300	46,500	45,800	46,800	46,900	43,400	1.1	0.9	-5.2
C.-B.	45,400	42,000	43,200	46,700	43,900	42,800	2.9	4.5	-0.9	
ADULTES D'ÂGE MÛR (de 45 à 54 ans)	T.-N.	31,900	50,500	54,500	31,400	48,100	45,400	-1.6	-4.8	-16.7
	N.-É.	39,300	42,400	44,900	38,000	41,300	39,800	-3.3	-2.6	-11.4
	Î.-P.-É.	32,900	-	-	32,600	-	-	-0.9	-	-
	N.-B.	36,900	48,100	39,400	36,200	41,600	38,600	-1.9	-13.5	-2.0
	QC	41,100	61,200	58,600	40,300	63,900	58,100	-1.9	4.4	-0.9
	ONT.	48,300	61,400	57,300	48,000	52,200	53,100	-0.6	-15.0	-7.3
	MAN.	41,200	56,700	56,300	40,600	52,200	51,400	-1.5	-7.9	-8.7
	SASK.	36,100	45,600	42,400	35,300	48,500	39,200	-2.2	6.4	-7.5
	ALB.	47,200	49,000	45,200	45,800	48,900	42,900	-3.0	-0.2	-5.1
C.-B.	46,900	39,800	46,100	46,200	40,200	43,500	-1.5	1.0	-5.6	

Tiret (-) indique qu'il n'y avait pas de telles observations.

Tableau 1c : Gains moyens (en \$ de 1995) à l'année 1 et à l'année 3 selon la situation de mobilité, femmes

Group d'âge	Province	Gains moyens, année 1			Gains moyens, année 3			Variation en pourcentage		
		Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres	Non-migrants	Migrants	Autres
ÂGE D'ENTRÉE (de 20 à 24 ans)	T.-N.	11,100	10,900	11,000	13,400	17,900	11,900	20.7	64.2	8.2
	N.-É.	12,000	11,300	9,800	14,500	17,800	12,700	20.8	57.5	29.6
	Î.-P.-É.	11,100	8,000	8,600	13,100	11,500	9,500	18.0	43.8	10.5
	N.-B.	11,300	10,800	11,400	13,300	17,500	14,100	17.7	62.0	23.7
	QC	13,600	13,700	12,800	16,100	19,600	16,500	18.4	43.1	28.9
	ONT.	15,600	13,900	14,300	19,000	16,500	14,800	21.8	18.7	3.5
	MAN.	14,300	15,400	14,800	16,800	19,000	15,400	17.5	23.4	4.1
	SASK.	15,000	12,900	11,400	16,800	17,300	14,600	12.0	34.1	28.1
	ALB.	16,500	13,800	14,300	18,700	15,700	13,600	13.3	13.8	-4.9
C.-B.	15,200	13,600	13,600	18,100	17,100	13,300	19.1	25.7	-2.2	
JEUNES ADULTES (de 25 à 34 ans)	T.-N.	16,700	16,800	15,700	17,700	18,400	15,300	6.0	9.5	-2.5
	N.-É.	18,100	20,000	20,000	19,300	21,800	19,200	6.6	9.0	-4.0
	Î.-P.-É.	15,400	15,900	19,800	16,400	16,500	14,500	6.5	3.8	-26.8
	N.-B.	16,600	21,600	17,500	17,800	23,600	16,600	7.2	9.3	-5.1
	QC	20,800	22,700	21,200	22,000	25,300	21,800	5.8	11.5	2.8
	ONT.	23,100	22,800	22,700	25,000	21,600	19,900	8.2	-5.3	-12.3
	MAN.	20,200	21,000	21,300	21,500	18,700	18,200	6.4	-11.0	-14.6
	SASK.	20,200	18,800	20,000	21,200	20,200	18,300	5.0	7.4	-8.5
	ALB.	22,800	21,300	21,000	23,700	19,200	17,500	3.9	-9.9	-16.7
C.-B.	21,500	20,200	20,600	23,100	21,700	17,000	7.4	7.4	-17.5	
ÂGE MOYEN (de 35 à 44 ans)	T.-N.	17,800	14,500	15,000	18,800	16,800	14,300	5.6	15.9	-4.7
	N.-É.	20,800	19,800	14,800	21,900	24,700	14,800	5.3	24.7	0.0
	Î.-P.-É.	18,700	-	-	20,300	-	-	8.6	-	-
	N.-B.	19,500	22,100	21,300	20,600	22,500	17,300	5.6	1.8	-18.8
	QC	23,700	23,900	22,600	24,800	23,300	19,800	4.6	-2.5	-12.4
	ONT.	25,800	24,300	25,400	27,700	22,200	22,800	7.4	-8.6	-10.2
	MAN.	22,900	19,600	19,900	24,500	16,300	16,200	7.0	-16.8	-18.6
	SASK.	20,600	19,200	18,600	21,700	23,100	16,600	5.3	20.3	-10.8
	ALB.	24,600	20,900	20,000	25,800	18,200	17,900	4.9	-12.9	-10.5
C.-B.	25,100	21,000	19,400	27,200	22,200	16,800	8.4	5.7	-13.4	
ADULTES D'ÂGE MÛR (de 45 à 54 ans)	T.-N.	17,400	-	-	16,900	-	-	-2.9	-	-
	N.-É.	21,000	-	-	20,900	-	-	-0.5	-	-
	Î.-P.-É.	17,400	-	-	16,900	-	-	-2.9	-	-
	N.-B.	19,200	-	-	19,000	-	-	-1.0	-	-
	QC	23,100	20,600	24,800	23,100	23,300	22,600	0.0	13.1	-8.9
	ONT.	25,900	25,500	19,500	26,500	20,200	15,700	2.3	-20.8	-19.5
	MAN.	22,500	23,600	21,200	22,700	18,800	16,000	0.9	-20.3	-24.5
	SASK.	20,600	27,200	20,400	20,600	21,400	16,400	0.0	-21.3	-19.6
	ALB.	24,200	21,000	23,500	24,200	17,100	15,800	0.0	-18.6	-32.8
C.-B.	25,200	23,100	23,600	25,800	22,300	17,900	2.4	-3.5	-24.2	

Tiret (-) indique qu'il n'y avait pas de telles observations.

Tableau 2a : Équations à niveaux, hommes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Cordonnée à l'origine	2.642 **	(.922)	8.002 **	(.211)	8.337 **	(.406)	5.662 **	(.849)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.638 **	(.023)	-.601 **	(.013)	-.521 **	(.014)	-.606 **	(.019)
N.-É.	-.297 **	(.017)	-.300 **	(.010)	-.296 **	(.011)	-.234 **	(.015)
Î.-P.-É.	-.561 **	(.046)	-.563 **	(.027)	-.560 **	(.028)	-.496 **	(.037)
N.-B.	-.439 **	(.020)	-.442 **	(.012)	-.340 **	(.012)	-.338 **	(.017)
QC	-.188 **	(.008)	-.207 **	(.005)	-.179 **	(.005)	-.190 **	(.007)
MAN.	-.158 **	(.017)	-.193 **	(.009)	-.199 **	(.010)	-.175 **	(.013)
SASK.	-.094 **	(.018)	-.226 **	(.010)	-.318 **	(.011)	-.406 **	(.015)
ALB.	-.011	(.012)	-.026 **	(.006)	-.046 **	(.007)	-.091 **	(.010)
C.-B.	.026 *	(.012)	-.007	(.006)	-.022 **	(.006)	-.039 **	(.008)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./migrants	.628 **	(.097)	.423 **	(.082)	.353 **	(.130)	.673 **	(.200)
N.-É./migrants	.364 **	(.077)	.261 **	(.056)	.232 **	(.076)	.156	(.169)
Î.-P.-É./migrants	.740 **	(.286)	.575 **	(.178)	.598 **	(.210)	.840	(.447)
N.-B./migrants	.290 **	(.098)	.458 **	(.067)	.105	(.097)	-.051	(.192)
QC/migrants	.380 **	(.088)	.262 **	(.072)	-.100	(.099)	.398	(.205)
ONT./migrants	-.279 **	(.048)	-.159 **	(.030)	-.168 **	(.044)	-.199 **	(.077)
MAN./migrants	.152	(.082)	.064	(.049)	.146 *	(.072)	.233 *	(.116)
SASK./migrants	.163 *	(.076)	.225 **	(.053)	.157	(.084)	.300 *	(.126)
ALB./migrants	-.158 **	(.052)	-.154 **	(.031)	-.021	(.047)	.011	(.082)
C.-B./migrants	-.182 **	(.061)	-.141 **	(.041)	-.157 **	(.057)	-.229 *	(.109)
Maritimes/Personnes de retour	-.158	(.107)	-.279 **	(.102)	-.137	(.156)	.272	(.282)
QC/personnes de retour	.410 *	(.200)	-.297	(.177)	-.208	(.255)	.050	(.446)
ONT./personnes de retour	-.551 **	(.113)	-.402 **	(.083)	-.482 **	(.133)	-.047	(.195)
MAN./personnes de retour	-.093	(.185)	-.465 *	(.186)	-.330	(.202)	-.212	(.364)
SASK./personnes de retour	.033	(.195)	-.326 *	(.155)	-.361	(.243)	.796	(.515)
ALB./personnes de retour	-.373 **	(.120)	-.481 **	(.107)	-.514 **	(.138)	.061	(.297)
C.-B./personnes de retour	-.075	(.150)	-.478 **	(.102)	-.513 **	(.172)	-.452 *	(.230)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	-.063 **	(.021)	.042 **	(.012)	.098 **	(.012)	.111 **	(.015)
Français-RDC	-.062 *	(.031)	-.060 **	(.019)	-.147 **	(.022)	-.236 **	(.031)
Ang.-QC/migrants	-.099	(.131)	-.102	(.092)	.369 **	(.128)	-.087	(.244)
Fr.-RDC/migrants	.333 **	(.122)	.152 *	(.078)	.155	(.130)	.117	(.248)
Ang.-QC/personnes de retour	-.460	(.346)	-.288	(.288)	-1.112 **	(.416)	.281	(.772)
Fr.-RDC/personnes de retour	.535	(.604)	.514 *	(.272)	-.408	(.477)	-.386	(.913)
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	.257 **	(.010)	.267 **	(.005)	.232 **	(.008)	.226 **	(.010)
Mariées avec enfants	.009	(.002)	.196 **	(.004)	.309 **	(.006)	.326 **	(.008)
Parents seuls	-.101 **	(.013)	-.071 **	(.010)	.044 **	(.006)	.124 **	(.016)
Âge	.550 **	(.084)	.118 **	(.014)	.094 **	(.021)	.204 **	(.034)
Âge au carré	-.0100 **	(.0019)	-.0014 **	(.0002)	-.0011 **	(.0002)	-.0021 **	(.0003)
Année (1984)								
1985	-.001	(.014)	.005	(.009)	.024 *	(.010)	.014	(.013)
1986	.003	(.014)	-.009	(.009)	.019	(.010)	.029 *	(.013)
1987	.014	(.014)	.007	(.009)	.040 **	(.010)	.057 **	(.013)
1988	.010	(.014)	.020 *	(.009)	.054 **	(.010)	.082 **	(.013)
1989	.018	(.015)	.007	(.009)	.050 **	(.010)	.083 **	(.013)
1990	-.009	(.014)	-.031 **	(.009)	.009	(.010)	.061 **	(.013)
1991	-.147 **	(.015)	-.124 **	(.009)	-.048 **	(.010)	.014	(.013)
1992	-.202 **	(.016)	-.136 **	(.009)	-.057 **	(.010)	.008	(.013)
1993	-.213 **	(.016)	-.137 **	(.009)	-.069 **	(.010)	-.001	(.012)
1994	-.175 **	(.016)	-.100 **	(.009)	-.038 **	(.009)	.025 *	(.012)
1995	-.201 **	(.016)	-.120 **	(.009)	-.046 **	(.009)	.046 **	(.012)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d' « arrivants » et de « personnes de passage ».

Tableau 2b : Équations à niveaux, femmes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Cordonnée à l'origine	-.510	(.1043)	9.314 **	(.280)	6.772 **	(.525)	6.370 **	(1.083)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.473 **	(.025)	-.426 **	(.018)	-.541 **	(.018)	-.578 **	(.025)
N.-É.	-.295 **	(.020)	-.276 **	(.014)	-.302 **	(.015)	-.278 **	(.020)
Î.-P.-É.	-.341 **	(.048)	-.425 **	(.034)	-.328 **	(.036)	-.485 **	(.049)
N.-B.	-.377 **	(.023)	-.387 **	(.016)	-.347 **	(.017)	-.350 **	(.021)
QC	-.209 **	(.010)	-.136 **	(.006)	-.139 **	(.007)	-.200 **	(.009)
MAN.	-.133 **	(.019)	-.147 **	(.012)	-.095 **	(.013)	-.123 **	(.017)
SASK.	-.148 **	(.021)	-.152 **	(.013)	-.227 **	(.014)	-.258 **	(.018)
ALB.	-.042 **	(.013)	-.072 **	(.008)	-.057 **	(.009)	-.075 **	(.012)
C.-B.	-.056 **	(.013)	-.115 **	(.008)	-.033 **	(.008)	-.025 *	(.011)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./migrants	.593 **	(.122)	.128	(.116)	-.334 *	(.168)	.443	(.270)
N.-É./migrants	.162	(.087)	-.023	(.084)	-.112	(.121)	.143	(.257)
Î.-P.-É./migrants	-.056	(.219)	-.071	(.189)	-.093	(.261)	.139	(.681)
N.-B./migrants	.200	(.135)	.048	(.108)	.082	(.159)	-.362	(.290)
QC/migrants	.021	(.108)	.035	(.105)	-.332 *	(.134)	.186	(.430)
ONT./migrants	-.293 **	(.056)	-.306 **	(.046)	-.557 **	(.067)	-.560 **	(.105)
MAN./migrants	.064	(.087)	-.370 **	(.073)	-.559 **	(.095)	-.503 **	(.168)
SASK./migrants	.009	(.086)	-.284 **	(.081)	-.127	(.105)	-.489 *	(.210)
ALB./migrants	-.210 **	(.060)	-.317 **	(.045)	-.492 **	(.070)	-.351 **	(.119)
C.-B./migrants	-.073	(.068)	-.132 *	(.062)	-.379 **	(.085)	-.379 *	(.165)
Maritimes/Personnes de retour	-.261	(.141)	-.357 *	(.145)	-.738 **	(.203)	-.539	(.430)
QC/personnes de retour	-.254	(.208)	-.060	(.300)	-.886 **	(.294)	.239	(.960)
ONT./personnes de retour	-.505 **	(.147)	-.661 **	(.134)	-.507 **	(.176)	-.764 *	(.304)
MAN./personnes de retour	-.479	(.252)	-.370	(.230)	-1.548 **	(.417)	-.606	(.679)
SASK./personnes de retour	-.599 *	(.235)	-.312	(.237)	-.683 *	(.380)	-1.017 *	(.481)
ALB./personnes de retour	-.392 **	(.137)	-.582 **	(.144)	-.396 *	(.208)	-1.087 **	(.304)
C.-B./personnes de retour	-.547 **	(.159)	-.761 **	(.159)	-.937 **	(.203)	-.514 **	(.430)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.175 **	(.022)	.050 **	(.015)	.077 **	(.015)	.170 **	(.018)
Français-RDC	.025	(.038)	-.012	(.025)	-.032	(.027)	.033	(.036)
Ang.-QC/migrants	.073	(.153)	-.105	(.135)	.150	(.176)	-.507	(.467)
Fr.-RDC/migrants	.274 *	(.153)	.234 **	(.114)	.338 *	(.170)	-1.549 **	(.442)
Ang.-QC/personnes de retour	.107	(.426)	-.470	(.424)	.342	(.459)	1.143	(1.358)
Fr.-RDC/personnes de retour	.232	(.419)	.579	(.480)	-1.406	(.948)	1.257	(1.008)
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.081 **	(.010)	-.080 **	(.007)	-.122 **	(.011)	-.215 **	(.011)
Mariées avec enfants	-.168 **	(.008)	-.432 **	(.006)	-.342 **	(.008)	-.251 **	(.010)
Parents seuls	-.294 **	(.014)	-.392 **	(.010)	-.221 **	(.010)	-.086 **	(.013)
Âge	.838 **	(.095)	.025	(.019)	.167 **	(.027)	.171 **	(.044)
Âge au carré	-.0169 **	(.0021)	.0001	(.0003)	-.0021 **	(.0003)	-.0020 **	(.0004)
Année (1984)								
1985	-.030	(.016)	.008	(.012)	.023	(.014)	.015	(.018)
1986	-.034 *	(.016)	-.011	(.012)	.052 **	(.014)	.024	(.018)
1987	-.017	(.016)	.006	(.012)	.070 **	(.013)	.044 *	(.017)
1988	-.033 *	(.016)	.007	(.012)	.110 **	(.013)	.094 **	(.017)
1989	-.018	(.016)	.001	(.012)	.116 **	(.013)	.099 **	(.017)
1990	-.005	(.016)	.002	(.012)	.143 **	(.013)	.096 **	(.017)
1991	-.097 **	(.017)	-.027 *	(.012)	.124 **	(.013)	.078 **	(.017)
1992	-.152 **	(.018)	-.041 **	(.012)	.138 **	(.013)	.108 **	(.016)
1993	-.157 **	(.018)	-.039 **	(.012)	.121 **	(.013)	.121 **	(.016)
1994	-.149 **	(.018)	-.018	(.012)	.150 **	(.013)	.150 **	(.016)
1995	-.222 **	(.018)	-.027 *	(.012)	.152 **	(.013)	.170 **	(.016)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

Tableau 3a : Effets constants, hommes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Cordonnée à l'origine	2.371 *	(.948)	1.592 **	(.188)	.130	(.321)	-2.167 **	(.649)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.102 **	(.023)	-.012	(.012)	-.001	(.011)	-.021	(.015)
N.-É.	-.012	(.018)	-.023 *	(.009)	-.018 *	(.009)	-.043 **	(.011)
Î.-P.-É.	-.072	(.048)	.014	(.024)	-.047 *	(.022)	.012	(.028)
N.-B.	-.024	(.020)	-.016	(.010)	-.010	(.010)	-.014	(.013)
QC	-.027 **	(.009)	-.018 **	(.004)	-.008 *	(.004)	-.020 **	(.005)
MAN.	-.083 **	(.017)	-.009	(.008)	-.006	(.008)	-.010	(.010)
SASK.	-.119 **	(.018)	-.045 **	(.009)	-.044 **	(.009)	-.039 **	(.011)
ALB.	-.108 **	(.012)	-.026 **	(.006)	-.021 **	(.005)	-.022 **	(.007)
C.-B.	-.021	(.012)	.010	(.006)	.001	(.005)	.002	(.006)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./migrants	.883 **	(.100)	.371 **	(.072)	.383 **	(.102)	.092	(.153)
N.-É./migrants	.545 **	(.079)	.137 **	(.050)	.079	(.060)	.014	(.129)
Î.-P.-É./migrants	.504	(.294)	.323 *	(.159)	-.038	(.166)	.282	(.342)
N.-B./migrants	.466 **	(.101)	.181 **	(.060)	.023	(.076)	-.270	(.147)
QC/migrants	.439 **	(.091)	.283 **	(.064)	.067	(.078)	-.073	(.145)
ONT./migrants	-.150 **	(.049)	-.025	(.027)	-.187 **	(.035)	-.349 **	(.059)
MAN./migrants	.347 **	(.084)	-.041	(.043)	-.053	(.057)	-.085	(.088)
SASK./migrants	.288 **	(.078)	.236 **	(.047)	.148 *	(.067)	.191 *	(.096)
ALB./migrants	.030	(.054)	-.046	(.027)	.011	(.037)	-.058	(.063)
C.-B./migrants	.159 *	(.062)	.112 **	(.036)	.089 *	(.045)	.024	(.083)
Maritimes/Personnes de retour	.068	(.110)	-.170	(.091)	.151	(.123)	.221	(.216)
QC/personnes de retour	.033	(.205)	-.059	(.157)	-.175	(.201)	-.432	(.341)
ONT./personnes de retour	-.263 *	(.116)	-.076	(.074)	-.269 *	(.105)	-.001	(.149)
MAN./personnes de retour	.136	(.190)	-.262	(.166)	.235	(.159)	-.759 **	(.278)
SASK./personnes de retour	.000	(.200)	.107	(.138)	-.103	(.192)	.494	(.393)
ALB./personnes de retour	-.220	(.123)	-.156	(.095)	-.213	(.109)	.007	(.227)
C.-B./personnes de retour	.025	(.154)	-.004	(.091)	-.002	(.136)	.274	(.176)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	-.017	(.021)	.035 **	(.010)	.009	(.009)	.007	(.012)
Français-RDC	-.009	(.032)	.013	(.017)	-.015	(.017)	-.016	(.024)
Ang.-QC/migrants	-.179	(.135)	-.101	(.082)	-.009	(.101)	-.137	(.190)
Fr.-RDC/migrants	.093	(.125)	.030	(.069)	-.105	(.103)	-.033	(.196)
Ang.-QC/personnes de retour	.061	(.335)	-.472 *	(.256)	-.210	(.329)	.115	(.590)
Fr.-RDC/personnes de retour	2.403 **	(.621)	.368	(.242)	-.123	(.377)	-1.642 *	(.697)
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.034 **	(.010)	.003	(.005)	.011 *	(.006)	.001	(.007)
Mariées avec enfants	.037 **	(.007)	-.026 **	(.004)	-.004	(.004)	.018 **	(.006)
Parents seuls	.020	(.013)	-.034 **	(.009)	-.024 **	(.009)	-.011	(.012)
Âge	-.152 *	(.086)	-.091 **	(.013)	-.001	(.016)	.098 **	(.026)
Âge au carré	.0025	(.0020)	.0013 **	(.0002)	-.0001	(.0002)	-.0014 **	(.0003)
Année (1984)								
1985	.083 **	(.015)	.053 **	(.008)	.035 **	(.008)	.031 **	(.010)
1986	.076 **	(.015)	.024 **	(.008)	.017 *	(.008)	.033 **	(.010)
1987	.100 **	(.015)	.034 **	(.008)	.014	(.008)	.038 **	(.010)
1988	.125 **	(.015)	.061 **	(.008)	.040 **	(.008)	.055 **	(.010)
1989	.087 **	(.015)	.044 **	(.008)	.016 *	(.008)	.023 *	(.010)
1990	.016	(.015)	-.018 *	(.008)	-.046 **	(.008)	-.029 **	(.010)
1991	-.179 **	(.016)	-.119 **	(.008)	-.108 **	(.008)	-.093 **	(.010)
1992	-.175 **	(.016)	-.115 **	(.008)	-.084 **	(.008)	-.092 **	(.010)
1993	-.042 *	(.016)	-.031 **	(.008)	-.039 **	(.008)	-.046 **	(.010)
1994	.082 **	(.017)	.047 **	(.008)	.014	(.007)	-.004	(.009)
1995	.119 **	(.017)	.056 **	(.008)	.035 **	(.007)	.034 **	(.009)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

Tableau 3b : Effets constants, femmes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Cordonnée à l'origine	.706	(1.065)	1.425 **	(.261)	-1.055 *	(.439)	-1.130	(.837)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.065 *	(.026)	-.055 **	(.017)	-.061 **	(.015)	-.076 **	(.020)
N.-É.	-.001	(.021)	-.005	(.013)	-.028 *	(.012)	-.033 *	(.016)
Î.-P.-É.	-.104 *	(.049)	-.003	(.032)	.050	(.030)	-.046	(.038)
N.-B.	-.045	(.024)	-.039 **	(.015)	-.012	(.014)	-.019	(.016)
QC	-.042 **	(.010)	-.019 **	(.006)	-.031 **	(.005)	-.021 **	(.007)
MAN.	-.049 **	(.019)	-.016	(.012)	.007	(.011)	.006	(.013)
SASK.	-.104 **	(.021)	-.032 **	(.012)	-.013	(.012)	-.025	(.014)
ALB.	-.079 **	(.013)	-.031 **	(.008)	-.011	(.007)	-.021 *	(.009)
C.-B.	-.019	(.013)	.016 *	(.008)	.024 **	(.007)	.012	(.008)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./migrants	.506 **	(.124)	.220 *	(.109)	-.036	(.141)	-.183	(.208)
N.-É./migrants	.314 **	(.089)	-.063	(.078)	.005	(.101)	.135	(.199)
Î.-P.-É./migrants	.403	(.224)	-.280	(.177)	.265	(.218)	1.360 **	(.526)
N.-B./migrants	.302 *	(.138)	-.071	(.100)	-.021	(.133)	.337	(.224)
QC/migrants	.085	(.110)	.106	(.099)	-.318 **	(.113)	.437	(.332)
ONT./migrants	-.084	(.057)	-.152 **	(.043)	-.290 **	(.056)	-.387 **	(.081)
MAN./migrants	.158	(.089)	-.305 **	(.068)	-.348 **	(.080)	-.453 **	(.130)
SASK./migrants	.130	(.088)	-.027	(.076)	.076	(.088)	-.721 **	(.163)
ALB./migrants	-.015	(.062)	-.180 **	(.042)	-.198 **	(.059)	-.185 *	(.092)
C.-B./migrants	.032	(.069)	.023	(.058)	-.033	(.071)	.008	(.128)
Maritimes/personnes de retour	.030	(.144)	-.135	(.136)	-.130	(.170)	.213	(.332)
QC/personnes de retour	-.206	(.213)	.049	(.280)	-.635 **	(.246)	-.182	(.742)
ONT./personnes de retour	-.266	(.150)	-.532 **	(.126)	-.464 **	(.147)	-.183	(.235)
MAN./personnes de retour	-.322	(.258)	-.254	(.215)	-1.433 **	(.349)	-.258	(.525)
SASK./personnes de retour	-.336	(.240)	.143	(.222)	.066	(.318)	-.914 *	(.371)
ALB./personnes de retour	-.134	(.140)	-.208	(.134)	.298	(.174)	-.970 **	(.235)
C.-B./personnes de retour	-.303	(.162)	-.765 **	(.148)	-.394 *	(.170)	-.589	(.332)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.063 **	(.023)	-.027	(.014)	.009	(.013)	.004	(.014)
Français-RDC	.026	(.039)	.007	(.024)	-.009	(.022)	.008	(.027)
Ang.-QC/migrants	.165	(.157)	-.072	(.126)	.338 *	(.147)	-.383	(.361)
Fr.-RDC/migrants	.060	(.156)	.167	(.107)	.193	(.143)	-.621 *	(.342)
Ang.-QC/personnes de retour	.871 *	(.435)	-.667 *	(.396)	.447	(.384)	-.348	(1.050)
Fr.-RDC/personnes de retour	.201	(.428)	.606	(.449)	-.437	(.793)	1.419 *	(.779)
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.181 **	(.010)	-.015 **	(.007)	-.022 *	(.009)	-.012	(.008)
Mariées avec enfants	.099 **	(.009)	.076 **	(.006)	.091 **	(.007)	.023 **	(.007)
Parents seuls	.065 **	(.014)	.057 **	(.009)	.047 **	(.008)	.012	(.010)
Âge	-.003	(.097)	-.096 **	(.018)	.062 **	(.022)	.059 *	(.034)
Âge au carré	-.0010	(.0022)	.0017 **	(.0003)	-.0009 **	(.0003)	-.0007 *	(.0003)
Année (1984)								
1985	.043 **	(.016)	.031 **	(.011)	.038 **	(.012)	.035 **	(.014)
1986	.072 **	(.016)	.029 **	(.011)	.067 **	(.011)	.021	(.014)
1987	.119 **	(.016)	.050 **	(.011)	.062 **	(.011)	.026	(.013)
1988	.115 **	(.016)	.055 **	(.011)	.088 **	(.011)	.060 **	(.013)
1989	.137 **	(.017)	.047 **	(.011)	.084 **	(.011)	.045 **	(.013)
1990	.102 **	(.017)	.026 *	(.011)	.060 **	(.011)	.000	(.013)
1991	-.011	(.017)	-.036 **	(.011)	-.004	(.011)	-.046 **	(.013)
1992	-.054 **	(.018)	-.054 **	(.011)	-.020	(.011)	-.046 **	(.013)
1993	.001	(.018)	-.025 *	(.011)	-.014	(.011)	-.037 **	(.013)
1994	.065 **	(.019)	.003	(.011)	-.006	(.011)	-.040 **	(.012)
1995	.059 **	(.019)	.017	(.011)	.015	(.011)	-.014	(.012)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

Tableau 4a : Profils des gains avant la migration, hommes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Coordonnée à l'origine	3.126 **	(1.031)	1.461 **	(.196)	-.234	(.334)	-.045	(.649)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.083 **	(.025)	-.038 **	(.012)	-.010	(.012)	-.029 *	(.015)
N.-É.	-.010	(.019)	-.031 **	(.009)	-.016	(.009)	-.029 *	(.011)
Î.-P.-É.	-.060	(.051)	-.011	(.024)	-.055 *	(.023)	-.017	(.028)
N.-B.	-.048 *	(.022)	-.027 *	(.011)	-.019	(.010)	-.017	(.013)
QC	-.031 **	(.009)	-.021 **	(.004)	-.015 **	(.004)	-.016 **	(.005)
MAN.	-.082 **	(.018)	-.026 **	(.009)	-.018 *	(.008)	-.027 **	(.010)
SASK.	-.159 **	(.019)	-.066 **	(.009)	-.049 **	(.009)	-.052 **	(.011)
ALB.	-.131 **	(.013)	-.036 **	(.006)	-.033 **	(.006)	-.033 **	(.007)
C.-B.	-.015	(.014)	.011	(.006)	-.001	(.005)	-.003	(.006)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./avant la migration	-.093	(.158)	.004	(.100)	-.106	(.148)	.053	(.175)
N.-É./avant la migration	-.237 *	(.103)	.021	(.068)	-.073	(.079)	-.133	(.155)
Î.-P.-É./avant la migration	-.716	(.410)	-.192	(.242)	.084	(.234)	-.022	(.580)
N.-B./avant la migration	.106	(.141)	.059	(.080)	-.052	(.094)	-.027	(.161)
QC/avant la migration	-.016	(.096)	-.009	(.054)	-.109	(.061)	-.307 **	(.101)
ONT./avant la migration	-.062	(.072)	-.073 *	(.033)	-.015	(.044)	-.019	(.072)
MAN./avant la migration	-.214 *	(.108)	.085	(.057)	-.003	(.070)	-.018	(.104)
SASK./avant la migration	-.001	(.114)	.011	(.062)	-.019	(.080)	-.371 **	(.119)
ALB./avant la migration	-.130	(.081)	-.043	(.036)	-.045	(.046)	.049	(.078)
C.-B./avant la migration	-.008	(.100)	-.129 *	(.050)	.008	(.068)	-.188	(.110)
T.-N./migrants	.684 **	(.108)	.397 **	(.079)	.064	(.105)	.040	(.146)
N.-É./migrants	.519 **	(.092)	.169 **	(.052)	.144 *	(.062)	-.139	(.130)
Î.-P.-É./migrants	.784	(.411)	.507 **	(.166)	-.059	(.154)	.284	(.291)
N.-B./migrants	.534 **	(.105)	.142 *	(.062)	.056	(.080)	-.003	(.156)
QC/migrants	.551 **	(.095)	.269 **	(.064)	.041	(.089)	.187	(.155)
ONT./migrants	-.175 **	(.056)	-.078 **	(.029)	-.149 **	(.037)	-.328 **	(.061)
MAN./migrants	.317 **	(.096)	-.040	(.046)	-.059	(.056)	-.013	(.094)
SASK./migrants	.279 **	(.083)	.246 **	(.048)	.076	(.068)	.308 **	(.096)
ALB./migrants	.071	(.059)	-.048	(.028)	.048	(.039)	-.065	(.062)
C.-B./migrants	.174 *	(.070)	.108 **	(.039)	.082	(.047)	.096	(.085)
Maritimes/personnes de retour	.098	(.128)	-.155	(.102)	.163	(.139)	.238	(.219)
QC/personnes de retour	.120	(.217)	.230	(.170)	.188	(.216)	.047	(.334)
ONT./personnes de retour	-.339 *	(.138)	-.049	(.080)	-.242 *	(.116)	-.160	(.155)
MAN./personnes de retour	-.047	(.211)	-.376	(.212)	.179	(.158)	-.170	(.335)
SASK./personnes de retour	.052	(.258)	.195	(.150)	-.172	(.190)	.111	(.410)
ALB./personnes de retour	-.341 *	(.140)	-.061	(.106)	-.275 *	(.110)	.056	(.219)
C.-B./personnes de retour	-.084	(.174)	-.109	(.101)	-.129	(.143)	.473 **	(.175)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	-.022	(.024)	.045 **	(.011)	.014	(.010)	.006	(.012)
Français-RDC	-.027	(.034)	.001	(.017)	-.014	(.018)	-.034	(.024)
Ang.-QC/migrants	-.230	(.145)	-.134	(.084)	.000	(.113)	-.045	(.183)
Fr.-RDC/migrants	.010	(.139)	.132	(.071)	-.061	(.135)	-.021	(.191)
Ang.-QC/personnes de retour	.157	(.377)	-.518	(.361)	-.173	(.394)	-.394	(.529)
Fr.-RDC/personnes de retour	.192	(.824)	.196	(.274)	.443	(.587)	-1.497 *	(.600)
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.054 **	(.011)	-.004	(.005)	.004	(.007)	-.006	(.008)
Mariées avec enfants	.020 *	(.008)	-.037 **	(.004)	-.017 **	(.005)	-.004	(.007)
Parents seuls	.013	(.014)	-.035 **	(.009)	-.028 **	(.010)	-.003	(.013)
Âge	-.216 *	(.094)	-.081 **	(.013)	.019	(.017)	.009	(.026)
Âge au carré	.0040	(.0021)	.0012 **	(.0002)	-.0003	(.0002)	-.0002	(.0003)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

Tableau 4b : Profils des gains avant la migration, femmes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Coordonnée à l'origine	1.996	(1.132)	1.121 **	(.277)	-.683	(.472)	.042	(.855)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.104 **	(.028)	-.063 **	(.018)	-.079 **	(.016)	-.043 *	(.020)
N.-É.	.012	(.022)	-.009	(.014)	-.029 *	(.013)	-.033 *	(.016)
Î.-P.-É.	-.138 **	(.051)	-.039	(.034)	.071 *	(.032)	-.018	(.038)
N.-B.	-.048	(.025)	-.033 *	(.016)	-.024	(.015)	-.037 *	(.016)
QC	-.025 *	(.010)	-.028 **	(.006)	-.030 **	(.006)	-.024 **	(.007)
MAN.	-.036	(.020)	-.031 *	(.012)	-.001	(.011)	-.006	(.013)
SASK.	-.135 **	(.023)	-.051 **	(.013)	-.012	(.013)	-.066 **	(.014)
ALB.	-.082 **	(.014)	-.038 **	(.008)	-.028 **	(.008)	-.030 **	(.010)
C.-B.	-.031 *	(.015)	.015	(.008)	.016 *	(.007)	.004	(.009)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./avant la migration	.263	(.170)	.148	(.171)	.122	(.159)	.137	(.362)
N.-É./avant la migration	-.084	(.128)	-.014	(.110)	.053	(.145)	.039	(.314)
Î.-P.-É./avant la migration	.256	(.379)	-.032	(.268)	-.261	(.501)	-	-
N.-B./avant la migration	-.012	(.199)	.193	(.130)	.066	(.214)	-.167	(.443)
QC/avant la migration	.126	(.102)	.072	(.085)	.003	(.097)	.015	(.157)
ONT./avant la migration	.108	(.078)	.046	(.054)	.037	(.075)	-.134	(.098)
MAN./avant la migration	-.107	(.117)	.070	(.088)	.147	(.105)	-.222	(.157)
SASK./avant la migration	.125	(.114)	.080	(.091)	.068	(.109)	.053	(.189)
ALB./avant la migration	.086	(.088)	-.009	(.054)	-.115	(.083)	-.025	(.103)
C.-B./avant la migration	.125	(.108)	.039	(.081)	.276 **	(.104)	.273	(.198)
T.-N./migrants	.306 *	(.143)	.216	(.119)	.398 *	(.167)	-.173	(.203)
N.-É./migrants	.324 **	(.097)	.006	(.083)	.044	(.111)	.152	(.199)
Î.-P.-É./migrants	.347	(.248)	-.282	(.182)	.478	(.269)	1.194	(.628)
N.-B./migrants	.595 **	(.151)	-.217 *	(.104)	.071	(.140)	.485 *	(.222)
QC/migrants	.187	(.122)	.364 **	(.105)	-.546 **	(.115)	.437	(.313)
ONT./migrants	-.071	(.062)	-.124 **	(.047)	-.226 **	(.062)	-.189 *	(.082)
MAN./migrants	.132	(.095)	-.310 **	(.071)	-.302 **	(.084)	-.462 **	(.141)
SASK./migrants	.095	(.094)	-.011	(.082)	.039	(.098)	-.744 **	(.181)
ALB./migrants	-.031	(.067)	-.169 **	(.045)	-.076	(.064)	-.161	(.095)
C.-B./migrants	.152 *	(.075)	.004	(.059)	-.108	(.078)	-.063	(.131)
Maritimes/personnes de retour	.025	(.162)	-.109	(.142)	-.089	(.189)	.418	(.362)
QC/personnes de retour	-.124	(.225)	.039	(.326)	-.692 *	(.289)	-.258	(.626)
ONT./personnes de retour	-.108	(.168)	-.362 **	(.134)	-.438 **	(.162)	-.308	(.209)
MAN./personnes de retour	-.212	(.281)	-.249	(.214)	-1.693 **	(.408)	-.389	(.627)
SASK./personnes de retour	-.080	(.281)	.181	(.266)	.012	(.354)	-1.583 **	(.443)
ALB./personnes de retour	-.093	(.157)	-.099	(.141)	.159	(.183)	-1.164 **	(.313)
C.-B./personnes de retour	-.092	(.193)	-.812 **	(.190)	-.637 **	(.204)	.068	(.362)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.054 *	(.025)	-.012	(.015)	.007	(.013)	.004	(.014)
Français-RDC	-.023	(.040)	-.003	(.025)	-.021	(.024)	.027	(.028)
Ang.-QC/migrants	-.026	(.170)	-.295 *	(.132)	.677 **	(.152)	-.385	(.341)
Fr.-RDC/migrants	.019	(.151)	.055	(.109)	.087	(.162)	-.236	(.373)
Ang.-QC/personnes de retour	1.233 **	(.477)	-.803	(.444)	.438	(.578)	-.328	(.886)
Fr.-RDC/personnes de retour	.035	(.858)	.577	(.470)	-	-	1.457 *	(.661)
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.155 **	(.011)	-.115 **	(.007)	-.016	(.010)	.004	(.008)
Mariées avec enfants	.114 **	(.010)	.103 **	(.006)	.098 **	(.007)	.031 **	(.008)
Parents seuls	.080 **	(.015)	.090 **	(.009)	.045 **	(.009)	.016	(.011)
Âge	-.115	(.103)	-.072 **	(.019)	.044	(.024)	.008	(.035)
Âge au carré	.0015	(.0023)	.0012 **	(.0003)	-.0007 *	(.0003)	-.0002	(.0004)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

Tiret (-) indique qu'il n'y avait pas de telles observations.

Tableau 5a : Profils des gains après la migration, à compter de la 1e année dans la nouvelle province, hommes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Coordonnée à l'origine	1.008	(1.186)	1.480 **	(.206)	.108	(.338)	-2.470 **	(.705)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.066 *	(.029)	.026 *	(.013)	.005	(.012)	.003	(.016)
N.-É.	.031	(.021)	-.010	(.010)	-.012	(.009)	-.036 **	(.012)
Î.-P.-É.	-.052	(.056)	.044	(.025)	-.045 *	(.023)	.015	(.030)
N.-B.	.015	(.024)	.030 **	(.011)	.001	(.010)	.010	(.014)
QC	-.011	(.011)	-.007	(.004)	-.002	(.004)	-.015 **	(.006)
MAN.	-.049 *	(.021)	.006	(.009)	.005	(.008)	-.004	(.011)
SASK.	-.082 **	(.022)	-.014	(.009)	-.015	(.009)	-.011	(.013)
ALB.	-.039 *	(.015)	-.002	(.006)	-.003	(.006)	.006	(.008)
C.-B.	.018	(.016)	.025 **	(.006)	.017 **	(.005)	.024 **	(.007)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./après la migration	.180	(.165)	.075	(.090)	.358 **	(.130)	.702 **	(.249)
N.-É./après la migration	.266 *	(.113)	.137 *	(.060)	.039	(.071)	.053	(.140)
Î.-P.-É./après la migration	.122	(.368)	.198	(.169)	.956 **	(.297)	.182	(.380)
N.-B./après la migration	.002	(.153)	-.073	(.071)	.096	(.094)	.053	(.155)
QC/après la migration	-.200	(.104)	.102 *	(.045)	.060	(.063)	.124	(.118)
ONT./après la migration	.013	(.060)	.080 **	(.027)	.000	(.033)	.055	(.058)
MAN./après la migration	.153	(.150)	.240 **	(.063)	.089	(.073)	.070	(.137)
SASK./après la migration	.090	(.150)	.178 **	(.067)	.012	(.101)	-.296 *	(.147)
ALB./après la migration	-.030	(.076)	.098 *	(.038)	.117 **	(.043)	.020	(.075)
C.-B./après la migration	-.024	(.084)	-.003	(.034)	.099 *	(.039)	.034	(.063)
T.-N./migrants	1.054 **	(.126)	.272 **	(.085)	.561 **	(.107)	.072	(.156)
N.-É./migrants	.486 **	(.098)	.081	(.055)	.053	(.067)	.012	(.132)
Î.-P.-É./migrants	.617	(.337)	.333 *	(.159)	.075	(.180)	.126	(.465)
N.-B./migrants	.365 **	(.120)	.079	(.069)	-.053	(.079)	-.425 **	(.160)
QC/migrants	.244 *	(.114)	.273 **	(.075)	.074	(.085)	.391 *	(.190)
ONT./migrants	-.141 **	(.063)	-.071 *	(.030)	-.178 **	(.037)	-.412 **	(.065)
MAN./migrants	.354 **	(.103)	-.085	(.048)	-.059	(.060)	-.119	(.104)
SASK./migrants	.233 *	(.092)	.180 **	(.052)	.223 **	(.070)	.101	(.098)
ALB./migrants	-.068	(.072)	-.051	(.033)	-.030	(.040)	-.128	(.072)
C.-B./migrants	.033	(.083)	.047	(.042)	-.022	(.052)	.053	(.093)
Maritimes/personnes de retour	-.044	(.147)	-.408 **	(.104)	.158	(.126)	.220	(.208)
QC/personnes de retour	-.054	(.307)	-.363 *	(.173)	-.065	(.224)	-1.976 **	(.656)
ONT./personnes de retour	-.476 **	(.146)	-.189 *	(.085)	-.213	(.112)	.046	(.151)
MAN./personnes de retour	-.050	(.246)	-.252	(.196)	.092	(.187)	-1.148 **	(.328)
SASK./personnes de retour	-.134	(.246)	-.221	(.162)	-.047	(.210)	.589	(.464)
ALB./personnes de retour	-.358 *	(.160)	-.233 *	(.104)	.018	(.121)	.034	(.248)
C.-B./personnes de retour	.278	(.210)	.107	(.107)	.331 *	(.164)	.446 *	(.176)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.004	(.026)	.015	(.011)	.005	(.010)	.004	(.013)
Français-RDC	.008	(.038)	.018	(.018)	.003	(.018)	-.042	(.026)
Ang.-QC/migrants	-.194	(.179)	-.085	(.098)	.097	(.109)	-.324	(.225)
Fr.-RDC/migrants	.044	(.144)	-.017	(.076)	-.162	(.103)	.137	(.240)
Ang.-QC/personnes de retour	-.129	(.453)	.082	(.300)	-1.196 **	(.409)	1.677 *	(.804)
Fr.-RDC/personnes de retour	.328	(.827)	.520 *	(.255)	-.468	(.434)	-1.640 *	(.674)
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.018	(.013)	.004	(.005)	.015 *	(.007)	.007	(.008)
Mariées avec enfants	.042 **	(.009)	-.012 **	(.004)	.010 *	(.005)	.025 **	(.007)
Parents seuls	.011	(.016)	-.024 *	(.010)	-.002	(.010)	.000	(.014)
Âge	-.034	(.108)	-.087 **	(.014)	-.001	(.017)	.111 **	(.029)
Âge au carré	.0000	(.0024)	.0013 **	(.0002)	.0000	(.0002)	-.0012 **	(.0003)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

Tableau 5b : Profils des gains après la migration, à compter de la 1e année dans la nouvelle province, femmes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Coordonnée à l'origine	-.565	(1.397)	1.091 **	(.287)	-.796	(.448)	-1.020	(.885)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.029	(.033)	.00005	(.018)	-.027	(.016)	-.071 **	(.021)
N.-É.	.028	(.026)	.019	(.014)	-.040 **	(.013)	-.035 *	(.017)
Î.-P.-É.	-.018	(.059)	.024	(.034)	.030	(.031)	-.017	(.039)
N.-B.	-.008	(.029)	-.011	(.016)	-.022	(.015)	-.005	(.017)
QC	-.042 **	(.012)	.001	(.006)	-.025 **	(.006)	-.019 **	(.007)
MAN.	-.044	(.024)	-.006	(.013)	.005	(.011)	.003	(.014)
SASK.	-.080 **	(.027)	-.017	(.013)	-.013	(.012)	-.013	(.015)
ALB.	-.067 **	(.017)	-.026 **	(.009)	-.011	(.008)	-.017	(.010)
C.-B.	.025	(.017)	.011	(.009)	.028 **	(.007)	.016	(.009)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./après la migration	.412	(.278)	.117	(.158)	.341	(.219)	.390	(.400)
N.-É./après la migration	.199	(.131)	.324 **	(.092)	.373 **	(.104)	.534 **	(.201)
Î.-P.-É./après la migration	-.019	(.395)	.571 *	(.291)	.003	(.263)	.068	(.694)
N.-B./après la migration	.295	(.202)	.349 **	(.116)	.730 **	(.136)	-.053	(.245)
QC/après la migration	-.016	(.142)	.209 **	(.071)	.192 *	(.085)	-.193	(.209)
ONT./après la migration	.174 *	(.072)	.112 **	(.040)	.165 **	(.047)	.088	(.074)
MAN./après la migration	-.309	(.184)	.173	(.098)	.408 **	(.124)	.184	(.200)
SASK./après la migration	-.018	(.157)	.067	(.103)	.323 *	(.127)	.237	(.231)
ALB./après la migration	.068	(.079)	.019	(.055)	-.036	(.066)	.251 *	(.117)
C.-B./après la migration	.047	(.084)	.129 *	(.050)	.300 **	(.056)	.463 **	(.087)
T.-N./migrants	.386 *	(.174)	.045	(.130)	.124	(.159)	-.275	(.213)
N.-É./migrants	.302 **	(.117)	-.136	(.087)	-.103	(.107)	.205	(.209)
Î.-P.-É./migrants	.353	(.270)	-.253	(.182)	.104	(.220)	-	
N.-B./migrants	.336	(.183)	-.120	(.110)	-.202	(.155)	.120	(.246)
QC/migrants	.174	(.142)	.009	(.113)	-.504 **	(.128)	.323	(.400)
ONT./migrants	-.181 *	(.078)	-.187 **	(.048)	-.466 **	(.060)	-.429 **	(.092)
MAN./migrants	.282 *	(.110)	-.396 **	(.075)	-.336 **	(.085)	-.530 **	(.142)
SASK./migrants	.237 *	(.108)	-.186 *	(.084)	.119	(.086)	-.477 **	(.174)
ALB./migrants	.071	(.086)	-.208 **	(.048)	-.182 **	(.064)	-.328 **	(.099)
C.-B./migrants	.129	(.092)	-.096	(.067)	.003	(.077)	-.063	(.151)
Maritimes/personnes de retour	.096	(.184)	-.326 *	(.148)	-.124	(.173)	-.207	(.400)
QC/personnes de retour	-.503	(.357)	.020	(.309)	-.749 **	(.261)	-.504	(.693)
ONT./personnes de retour	-.550 *	(.237)	-.598 **	(.140)	-.618 **	(.167)	-.175	(.283)
MAN./personnes de retour	-.190	(.310)	-.434	(.236)	-1.438 **	(.345)	-.225	(.490)
SASK./personnes de retour	-.468	(.278)	-.179	(.259)	.282	(.309)	-1.298 **	(.490)
ALB./personnes de retour	-.129	(.219)	-.331 *	(.155)	.304	(.230)	-1.410 **	(.310)
C.-B./personnes de retour	-.430	(.221)	-.539 **	(.185)	-.413 *	(.185)	.140	(.400)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.089 **	(.029)	-.039 *	(.015)	.014	(.013)	.002	(.015)
Français-RDC	.073	(.048)	.011	(.025)	.021	(.023)	-.008	(.029)
Ang.-QC/migrants	-.035	(.203)	.248	(.152)	.651 **	(.164)	-.236	(.427)
Fr.-RDC/migrants	.255	(.219)	.116	(.121)	.240	(.152)	-.738	(.412)
Ang.-QC/personnes de retour	.319	(.619)	-.693	(.455)	.595	(.369)	-	
Fr.-RDC/personnes de retour	.435	(.522)	.275	(.590)	-.292	(.710)	-	
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.163 **	(.013)	-.144 **	(.008)	-.033 **	(.009)	-.009	(.009)
Mariées avec enfants	.088 **	(.012)	.045 **	(.007)	.059 **	(.007)	.019 *	(.008)
Parents seuls	.049 **	(.018)	.020 *	(.010)	.020 *	(.009)	.015	(.011)
Âge	.107	(.126)	-.075 **	(.020)	.048 *	(.023)	.054	(.036)
Âge au carré	-.0034	(.0029)	.0013 **	(.0003)	-.0007 *	(.0003)	-.0007	(.0004)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

Tiret (-) indique qu'il n'y avait pas de telles observations.

Tableau 6a: Profils des gains après la migration, à compter de la 2e année dans la nouvelle province, hommes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Coordonnée à l'origine	1.226	(1.484)	1.253 **	(.222)	.182	(.355)	-2.883 **	(.747)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.049	(.034)	.032 *	(.014)	.020	(.012)	.021	(.017)
N.-É.	.021	(.025)	-.002	(.010)	-.013	(.010)	-.034 **	(.013)
Î.-P.-É.	-.030	(.064)	.065 *	(.027)	-.033	(.024)	.029	(.032)
N.-B.	.013	(.029)	.037 **	(.012)	.004	(.011)	.011	(.015)
QC	-.012	(.013)	-.004	(.005)	.006	(.004)	-.013 *	(.006)
MAN.	-.033	(.024)	.018	(.009)	.007	(.009)	.000	(.012)
SASK.	-.062 *	(.027)	-.002	(.010)	.000	(.010)	-.007	(.013)
ALB.	-.015	(.018)	.008	(.007)	.005	(.006)	.009	(.008)
C.-B.	.023	(.019)	.028 **	(.007)	.026 **	(.006)	.033 **	(.007)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./après la migration	.419	(.218)	-.032	(.092)	.006	(.151)	-.019	(.267)
N.-É./après la migration	.137	(.141)	.058	(.065)	-.056	(.078)	.054	(.164)
Î.-P.-É./après la migration	.052	(.367)	-.118	(.193)	.195	(.293)	.101	(.328)
N.-B./après la migration	-.133	(.245)	.058	(.077)	.046	(.105)	-.171	(.181)
QC/après la migration	-.101	(.127)	-.031	(.048)	-.057	(.064)	.208	(.133)
ONT./après la migration	.074	(.080)	-.032	(.030)	.002	(.035)	-.061	(.063)
MAN./après la migration	.165	(.197)	-.002	(.071)	.056	(.082)	.038	(.150)
SASK./après la migration	.051	(.192)	-.004	(.074)	-.076	(.100)	.395 *	(.181)
ALB./après la migration	-.033	(.100)	.040	(.041)	.111 *	(.048)	-.011	(.079)
C.-B./après la migration	.070	(.122)	-.034	(.038)	-.009	(.042)	-.017	(.067)
T.-N./migrants	.933 **	(.168)	.302 **	(.091)	.680 **	(.115)	.071	(.175)
N.-É./migrants	.440 **	(.119)	.089	(.059)	.063	(.071)	.041	(.137)
Î.-P.-É./migrants	.485	(.368)	.308	(.178)	.074	(.196)	.117	(.462)
N.-B./migrants	.354 *	(.138)	.073	(.074)	-.088	(.087)	-.440 **	(.164)
QC/migrants	.290 *	(.148)	.318 **	(.085)	.094	(.088)	.325	(.197)
ONT./migrants	-.129	(.076)	-.061	(.032)	-.237 **	(.040)	-.416 **	(.070)
MAN./migrants	.315 *	(.123)	-.118 *	(.053)	.007	(.062)	-.147	(.108)
SASK./migrants	.256 *	(.106)	-.151 **	(.057)	.148 *	(.075)	.338 **	(.103)
ALB./migrants	-.175 *	(.087)	-.071 *	(.036)	-.003	(.042)	-.095	(.074)
C.-B./migrants	.030	(.107)	.007	(.045)	-.002	(.055)	-.040	(.102)
Maritimes/personnes de retour	.099	(.174)	-.317 **	(.110)	.158	(.125)	.216	(.206)
QC/personnes de retour	-.055	(.404)	-.301	(.191)	-.197	(.238)	-1.972 **	(.652)
ONT./personnes de retour	-.413 *	(.181)	-.181	(.093)	-.165	(.114)	.004	(.163)
MAN./personnes de retour	.108	(.306)	-.252	(.224)	-.359	(.206)	-.219	(.377)
SASK./personnes de retour	-.128	(.331)	-.286	(.176)	-.062	(.261)	.588	(.461)
ALB./personnes de retour	-.279	(.191)	-.286 **	(.107)	.033	(.122)	-.148	(.266)
C.-B./personnes de retour	.240	(.234)	-.101	(.120)	.160	(.195)	.369 *	(.188)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.019	(.031)	.023	(.012)	-.008	(.011)	.000	(.014)
Français-RDC	-.004	(.046)	.029	(.019)	.000	(.019)	-.027	(.027)
Ang.-QC/migrants	-.281	(.243)	-.187	(.108)	-.079	(.113)	-.123	(.238)
Fr.-RDC/migrants	.146	(.169)	.041	(.083)	-.069	(.103)	.058	(.256)
Ang.-QC/personnes de retour	-.256	(.618)	.305	(.322)	-1.054 *	(.413)	1.677 *	(.799)
Fr.-RDC/personnes de retour	.216	(.828)	.168	(.270)	.628	(.595)	***	
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.024	(.015)	.006	(.006)	.017 *	(.007)	.008	(.009)
Mariées avec enfants	.034 **	(.011)	-.009	(.005)	.010 *	(.005)	.024 **	(.008)
Parents seuls	-.040 *	(.020)	-.022 *	(.010)	-.003	(.010)	-.005	(.015)
Âge	-.053	(.134)	-.072 **	(.015)	-.005	(.018)	.129 **	(.030)
Âge au carré	.0004	(.0030)	.0011 **	(.0003)	.000	(.0002)	-.0014 **	(.0003)

L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

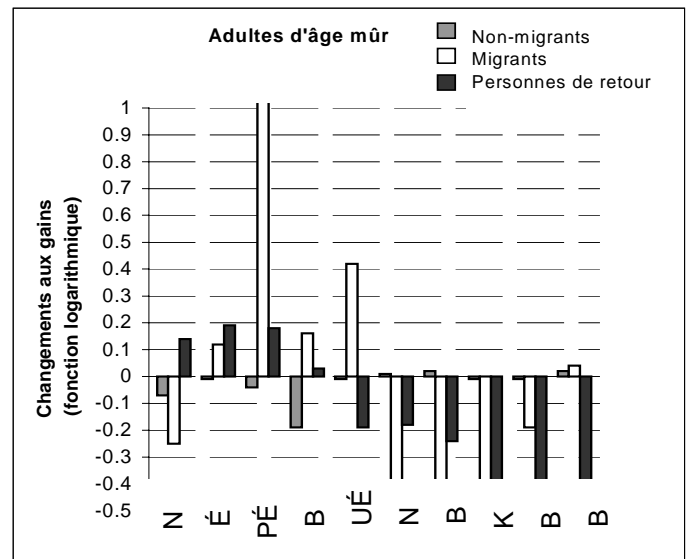
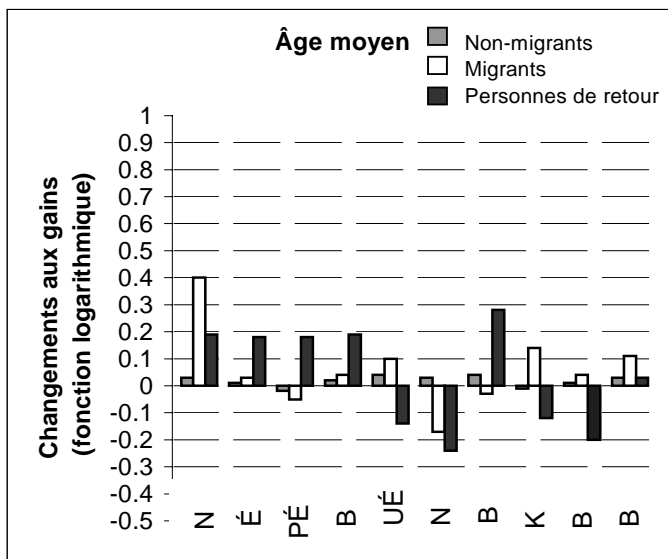
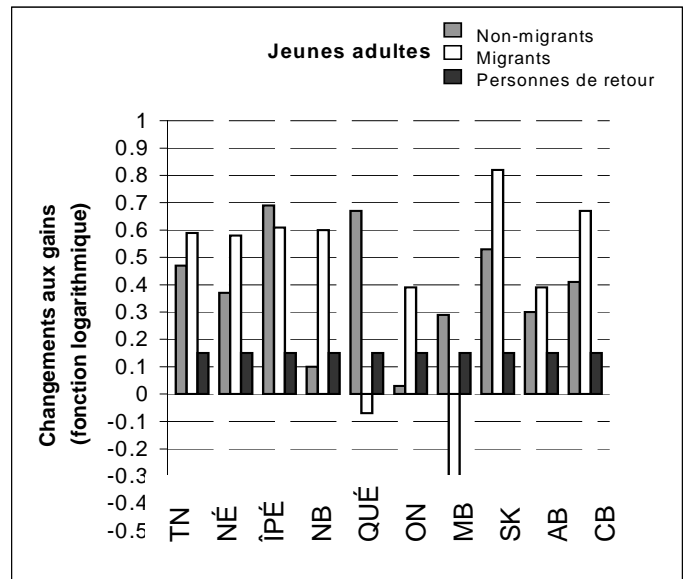
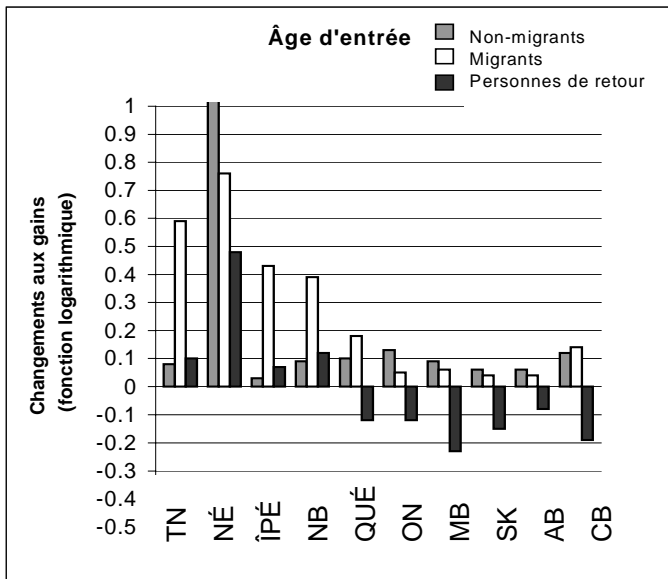
Tableau 6b: Profils des gains après la migration, à compter de la 2e année dans la nouvelle province, femmes

	Âge d'entrée (de 20 à 24 ans)		Jeunes adultes (de 25 à 34 ans)		Âge moyen (de 35 à 44 ans)		Adultes d'âge mûr (de 45 à 54 ans)	
Coordonnée à l'origine	.245	(1.839)	.886 **	(.312)	-.649	(.468)	-.782	(.934)
Province (ONT.)								
T.-N.	-.031	(.040)	.002	(.020)	-.022	(.016)	-.093 **	(.022)
N.-É.	.019	(.032)	.026	(.015)	-.022	(.013)	-.036 *	(.017)
Î.-P.-É.	-.015	(.070)	.014	(.037)	.013	(.032)	.007	(.041)
N.-B.	.004	(.034)	-.009	(.017)	-.016	(.015)	.002	(.018)
QC	-.060 **	(.015)	.008	(.007)	-.023 **	(.006)	-.009	(.008)
MAN.	-.039	(.029)	.000	(.014)	.013	(.011)	.003	(.015)
SASK.	-.099 **	(.033)	-.004	(.014)	-.014	(.013)	-.001	(.016)
ALB.	-.066 **	(.021)	-.023 *	(.009)	-.016 *	(.008)	-.013	(.011)
C.-B.	.028	(.021)	.016	(.009)	.037 **	(.007)	.022 *	(.009)
Situation de mobilité (non-migrants)								
T.-N./après la migration	.197	(.435)	.042	(.159)	-.026	(.223)	-	-
N.-É./après la migration	-.058	(.187)	.059	(.097)	.055	(.114)	-.271	(.198)
Î.-P.-É./après la migration	.266	(.439)	.072	(.331)	.001	(.254)	.451	(.683)
N.-B./après la migration	.112	(.263)	.120	(.124)	.044	(.140)	-.305	(.242)
QC/après la migration	-.222	(.181)	.022	(.078)	.064	(.091)	-.195	(.189)
ONT./après la migration	-.042	(.091)	.024	(.043)	-.016	(.050)	.080	(.077)
MAN./après la migration	-.138	(.242)	-.006	(.107)	.023	(.131)	.251	(.216)
SASK./après la migration	.014	(.192)	.034	(.109)	.047	(.129)	-.132	(.305)
ALB./après la migration	-.044	(.103)	-.106	(.058)	.178 *	(.071)	.184	(.119)
C.-B./après la migration	.025	(.117)	.002	(.053)	.086	(.059)	.314 **	(.099)
T.-N./migrants	.499 *	(.208)	.071	(.139)	.170	(.173)	-.219	(.228)
N.-É./migrants	.255	(.134)	-.050	(.092)	-.011	(.114)	.210	(.206)
Î.-P.-É./migrants	.190	(.314)	-.368 *	(.184)	.238	(.238)	-	-
N.-B./migrants	.217	(.234)	-.027	(.120)	-.014	(.168)	-.517	(.306)
QC/migrants	-.069	(.199)	.005	(.127)	-.569 **	(.131)	.162	(.482)
ONT./migrants	-.280 **	(.094)	-.270 **	(.053)	-.418 **	(.062)	-.482 **	(.103)
MAN./migrants	.171	(.135)	-.491 **	(.083)	-.418 **	(.089)	-.297	(.153)
SASK./migrants	.327 **	(.127)	-.163	(.093)	.230 *	(.089)	-.087	(.183)
ALB./migrants	.052	(.107)	-.220 **	(.054)	-.116	(.066)	-.342 **	(.102)
C.-B./migrants	.002	(.117)	-.079	(.073)	-.205 *	(.084)	.012	(.166)
Maritimes/personnes de retour	.421	(.245)	.087	(.168)	-.161	(.172)	-.161	(.483)
QC/personnes de retour	.016	(.500)	-.006	(.329)	-.747 **	(.252)	-	-
ONT./personnes de retour	-.649	(.365)	-.637 **	(.155)	-.566 **	(.172)	.039	(.341)
MAN./personnes de retour	-.562	(.388)	-.332	(.255)	-.1438 **	(.334)	-.224	(.483)
SASK./personnes de retour	-1.221 **	(.389)	-.307	(.285)	.292	(.299)	-1.303 **	(.483)
ALB./personnes de retour	-.236	(.251)	-.389 *	(.155)	.316	(.223)	-.948 **	(.341)
C.-B./personnes de retour	-.216	(.280)	-.600 **	(.208)	-.413 *	(.178)	.138	(.394)
Langue de la minorité (ang./fr.)								
Anglais-Québec	.080 *	(.036)	-.058 **	(.017)	.029 *	(.014)	-.001	(.016)
Français-RDC	.080	(.058)	.025	(.027)	.018	(.023)	-.017	(.030)
Ang.-QC/migrants	.136	(.264)	.186	(.166)	.583 **	(.172)	-.200	(.507)
Fr.-RDC/migrants	.346	(.255)	.023	(.132)	.240	(.162)	-1.195 *	(.494)
Ang.-QC/personnes de retour	-	-	-.786	(.488)	.609	(.371)	-	-
Fr.-RDC/personnes de retour	.277	(.534)	.126	(.832)	-.332	(.690)	-	-
Caractéristiques des personnes (célibataires, sans enfants)								
Mariées sans enfants	-.152 **	(.015)	-.147 **	(.008)	-.028 **	(.009)	-.008	(.009)
Mariées avec enfants	.099 **	(.014)	.038 **	(.007)	.056 **	(.007)	.018 *	(.008)
Parents seuls	.054 *	(.023)	.009	(.011)	.023 *	(.009)	.014	(.012)
Âge	.033	(.165)	-.061 **	(.021)	.039	(.024)	.044	(.038)
Âge au carré	-.0017	(.0037)	.0011 **	(.0004)	-.0006	(.0003)	-.0006	(.0004)

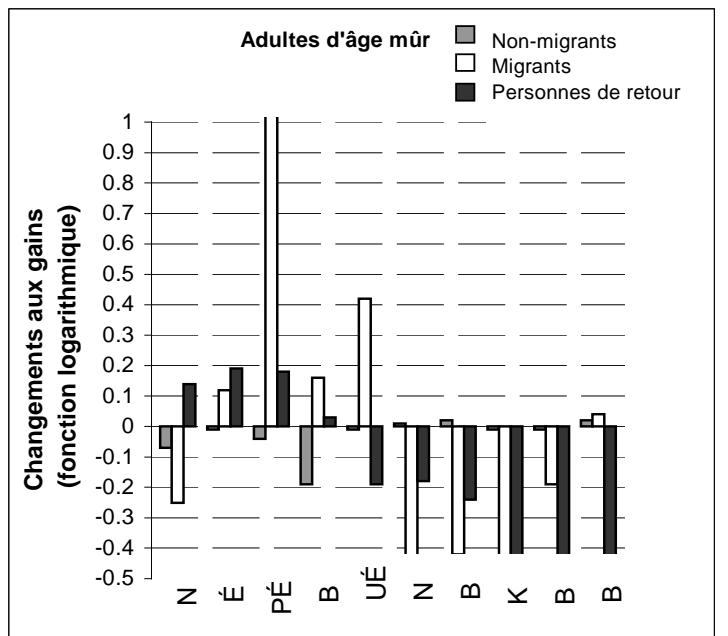
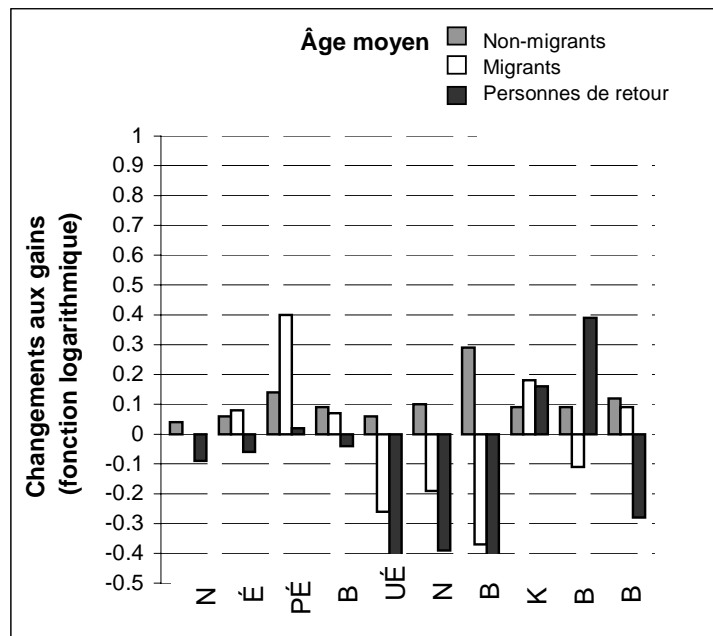
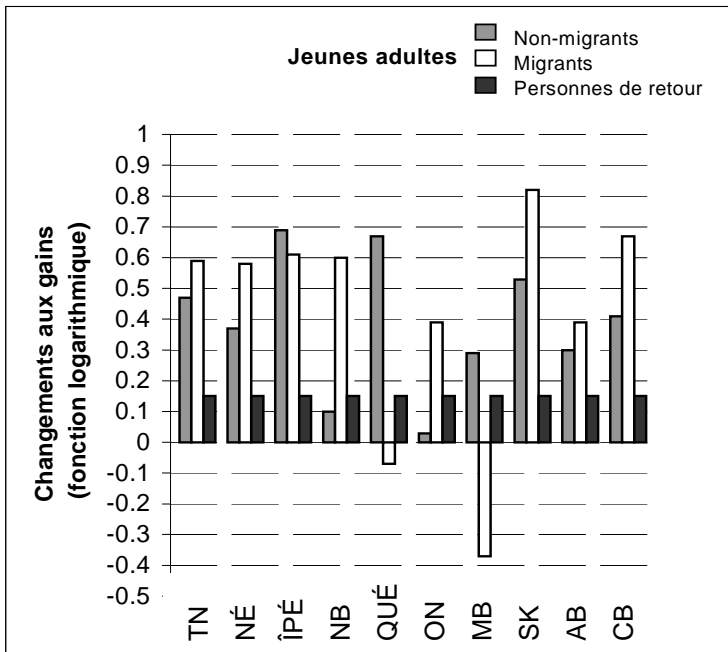
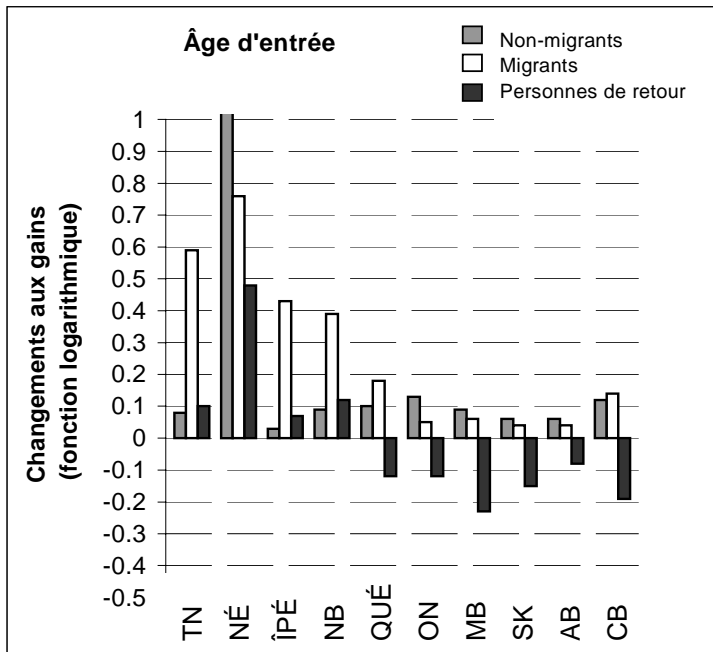
L'erreur-type figure entre parenthèses. Un seul astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un niveau de confiance de 0,05, selon un test t bilatéral. Les deux astérisques indiquent un coefficient significatif à un niveau de confiance de 0,01. Les modèles comprennent également des indicateurs d'« arrivants » et de « personnes de passage ».

Tiret (-) indique qu'il n'y avait pas de telles observations.

Graphique 1 a : Effets constants, Hommes



Graphique 1b : Effets constants, Femmes



Références

Atkinson, A.B., F. Bourguignon et C. Morrison [1992]. *Empirical Studies of Earnings Mobility* (Switzerland : Harwood Academic Publishers).

Beach, Charles M. et Ross Finnie [1998]. "Earnings Mobility Benchmarks and Longitudinal Polarization in Canada, 1982-94", *Canadian Business Economics*.

Courchene, Thomas J. [1970]. "Interprovincial Migration and Economic Adjustment", *Canadian Journal of Economics*, V.3, N. 4 (novembre), p. 550-76.

Courchene, Thomas J. [1974]. *Migration, Income and Employment* (Toronto : C.D. Howe Institute).

Day, Kathleen [1992]. "Interprovincial Migration and Local Public Goods", *Canadian Journal of Economics*, V. XXV, N. 1 (février), p. 123-44.

Day, Kathleen et Stan Winer [1994]. "Internal Migration and Public Policy: An Introduction to the Issues and a Review of Empirical Research in Canada", A. Maslove (dir.), *Issues in the Taxation of Individuals* (University of Toronto Press).

Dean, James M. [1992]. "Tax-Induced Migration in Canada 1972-79", *Western Economic Review*, V. 1, N. 2, pp. 17-31.

Finnie, Ross [1997a]. "Earnings Patterns by Age and Sex in Canada, 1982-92", *Développements des ressources humaines Canada* (Direction générale de la recherche appliquée) Document de recherche R-97-11E. Voir aussi « Caractéristiques des gains selon l'âge et le sexe » (avec Gaétan Garneau), *l'Observateur économique*, Octobre, 1997, n° 11-010 au catalogue de Statistique Canada.

_____ [1997b]. "Stasis and Change: Trends in Earnings Levels and Inequality, 1982-92", *Canadian Business Economics*, Vol. 5, No. 4 (Automne 1997), p. 84-107.

_____ [1997c]. "Earnings Mobility in Canada, 1982-92", *Développement de ressources humaines Canada* (Direction générale de la recherche appliquée) Documents de recherche W-97-3Ea.

_____ [1997d]. "The Distribution of Earnings in a Dynamic Context in Canada, 1982-92", *Développement de ressources humaines Canada* (Direction générale de la recherche appliquée) Documents de recherche W-97-3Eb.

_____ [1997e]. "The Correlation of Individuals' Earnings Over Time in Canada, 1982-92", *Développement de ressources humaines Canada* (Direction générale de la recherche appliquée) Documents de recherche W-97-3Ec.

_____ [1997f]. "A Dynamic Analysis of Low Market incomes ("Market Poverty") of Canadian Families With Children 1982-93", *Développement de ressources humaines Canada* (Direction générale de la recherche appliquée) Documents de recherche W-97-3Ed.

_____ [1997g]. "Unequal Inequality: The Distribution of Individuals' Earnings by Province 1982-94", *Développement de ressources humaines Canada* (Direction générale de la recherche appliquée) Documents de recherche.

- Finnie, Ross [1998a]. "Inter-Provincial Mobility in Canada: A Longitudinal Analysis", Développement de ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Documents de recherche.
- _____ [1998b]. "The Patterns of Inter-Provincial Migration in Canada 1982-95: Evidence from Longitudinal Tax-Based Data", School of Policy Studies at Queen's University mimeo.
- _____ [1998c]. "Inter-Provincial Migration: A Longitudinal Analysis of Movers and Stayers", School of Policy Studies at Queen's University mimeo.
- _____ [2000]. « Qui sont les migrants? Analyse de la migration interprovinciale au Canada fondée sur un modèle logit par panel », Documents de recherche n° 142. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Finnie, Ross et Charles Beach [1998]. "Earnings Mobility Benchmarks and Longitudinal Polarization in Canada, 1982-94", *Canadian Business Economics*.
- Finnie, Ross et David Gray [1998]. "The Dynamics of the Earnings Distribution in Canada: An Econometric Analysis", Développement de ressources humaines Canada (Direction générale de la recherche appliquée) Documents de recherche.
- Grant, E. Kenneth et John Vanderkamp [1976]. *The Economic Causes and Effects of Migration: Canada, 1965-7*, Conseil économique du Canada (Ottawa: Imprimeur de la Reine).
- _____ [1980]. "The Effects of Migration on Income: A Micro Study with Canadian Data 1965-71", *The Canadian Journal of Economics*, V. 13, N. 3 (août), p. 381-406.
- Greenwood, Michael [1975]. "Research on Internal Migration in the United States: A Survey", *Journal of Economic Literature*, V. 13, p. 397-433.
- Lin, Zhengxi [1995]. "Interprovincial Labour Mobility in Canada: The Role of Unemployment Insurance and Social Assistance", Développement de ressources humaines Canada (Évaluation des programmes) Document de recherche.
- Marr, William L. et Frank W. Millerd [1980]. "Employment and Income Levels of Inter-Provincial Migrants Versus Non-Migrants, Canada 1971", Simon, J. L. et J. DaVanzo (dir.), *Research in Population Economics*, Vol. 2 (Greenwich, Conn.: JAI Press).
- Mills, K. E., M. Percy et L. S. Wilson [1983]. "The Influence of Fiscal Incentives on Interregional Migration: Canada 1961-78", *The Canadian Journal of Regional Science*, V. VI, N. 2 (automne), p. 207-229.
- Nakosteen, Robert A. et Michael Zimmer [1980]. "Migration and Income: the Question of Self-Selection", *Southern Economic Journal*, V. 46, p. 840-51.
- OCDE [1996]. *Employment Outlook*, Chapter 3: "Earnings Inequality, Low-Paid Employment and Earnings Mobility", p. 59-108 (Paris : Organisation de Coopération et de Développement Économiques).
- Osberg, Lars, Daniel Gordon et Zhengxi Lin [1994]. "Interregional Migration and Interindustry Labour Mobility in Canada: A Simultaneous Approach", *Canadian Journal of Economics*, V. XXVII, N. 1 (février), p. 58-80.

- Robinson, Chris et Nigel Tomes [1982]. "Self-Selection and Interprovincial Migration in Canada", *Canadian Journal of Economics*, V. XV, N. 3 (août), p. 474-502.
- Rosenbluth, Gideon [1996]. "Interprovincial Migration and the Efficacy of Provincial Job Creation Policies", *Canadian Business Economics*, Vol. 4, N° 2 (hiver), p. 22-35.
- Shaw, R. Paul [1986]. "Fiscal Versus Traditional Market Variables in Canadian Migration", *Journal of Political Economy*, V. 94, N. 3, p. 648-666.
- Sjaastad, Larry [1962]. "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy (Supplement)*, V. 70, p. 80-93.
- Vanderkamp, John [1988]. "Regional Disparities: A Model with Some Econometric Results for Canada", p. 269-96 Higgins, B. et D. J. Savoie (dir.), *Regional Economic Development: Essays in Honour of François Penoux* (Boston : Unwin Hyman).
- Vachon, Marc et François Vaillancourt [1998]. "Interprovincial Mobility in Canada, 1961-1996: Trends and Determinants", Lazar, Harvey (dir.), Centre for Intergovernmental Relations, Queen's University at Kingston, Ontario.
- Winer, Stanley L. et Denis Gauthier [1982]. *Les migrations internes et la structure budgétaire d'un état fédéral*, Conseil économique du Canada (Ottawa: Approvisionnement et Services Canada).